Société des Amis du Vieux Chambéry

Bulletin n° 59 - Année 2020

Société des Amis du Vieux Chambéry

1, rue des Nonnes - 73000 CHAMBERY - SAVOIE

Bulletin numéro 59
Année 2020

Première de couverture : le Portail Saint Dominique
Quatrième de Couverture : quai de la Leysse (actuelle Avenue des Ducs de Savoie) à la fin des années 1940

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBERY

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1969
Courriel : contact@amisduvieuxchambery.org
Site internet : www.amisduvieuxchambery.org

Siège social :	1, rue des Nonnes 73 000 CHAMBERY Tél. 04 79 85 40 63
Cotisation annuelle :	15 € / Cotisation de soutien : 20 €
Compte :	«Société des Amis du Vieux Chambéry» Banque de Savoie
Permanences :	Du mardi au vendredi de 16h30 à 18h30 Le samedi, de 15h à 17h
Comité d'Honneur :	Le Maire de Chambéry MM. les Présidents de : l'Académie de Savoie, la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie, Grand Chambéry Alpes Tourisme
Membres d'honneur :	Madame Alice Berlioz, Monsieur Jean Bertolino

Conseil d'Administration

Présidente :	Madame Michèle Chappuis
Vice-Présidents(es) :	Madame Monique Dacquin, secrétaire, chargée des recherches historiques Monsieur Jean-Baptiste Bern, trésorier Monsieur Jacques Viout, chargé de l'évènementiel
Membres du bureau :	Madame Anne-Marie Brand, Messieurs André Baix, Georges Jenny, Pierre Montet
Membres :	Mesdames Anne-Claude Calvelli, Chantal George, Marie-Camille Robert, Anne Truchet, Anne-Marie Vallin, Françoise Vernier. Messieurs Jean Boudet, Michel Bouvier, Maxime Boyer, Franck Morat, Philippe Noel, Florian Pépellin, Jean-Michel Pépin, Albert Perriol, Jacques Ventura

Commissaire aux comptes : Madame Léone Martin-Retord

© Société des Amis du Vieux Chambéry – Reproduction interdite sans autorisation

SOMMAIRE

In mémoriam..... page 4

Rapport Moral..... page 5

Expositions et vitrines..... page 12
Publications..... page 13
Actions diverses..... page 14
Les locaux..... page 18
Conseil d'Administration..... page 20
Rapport financier..... page 21
Sorties et voyages..... page 22
Bilan patrimonial..... page 28
Evénementiel..... page 34
Remise du diplôme d'honneur..... page 35

Articles historiques et patrimoniaux :

Les rites de passage en Savoie (S. Henriquet)..... page 37
L'horloge de la place Saint Léger (M. Dacquin)..... page 50
Portails chambériens (D. Tritenne)..... page 56

Saviez-vous que ?

La Vierge de la Cité..... page 71
La Caserne impériale..... page 72
L'incendie de l'hôtel de Ville d'Annecy..... page 72

Souvenir, souvenir..... page 73

Saison culturelle 2019/2020 :

Conférences, sorties, voyages..... page 74

Liste des présidents de la Société des Amis du Vieux Chambéry
depuis sa création en 1933..... page 78

Nos publications encore disponibles..... page 79

In Memoriam

Avant de passer au rapport moral, je voudrais, au nom de toute la société, que nous ayons une pensée pour notre chère Marie-Thérèse Raymond qui pendant 35 ans a tenu la trésorerie et préparé de nombreuses sorties et voyages culturels.

Elle s'est éteinte après plusieurs années pénibles consécutives à un AVC.

Nul doute que son souvenir restera très présent pour beaucoup de nos sociétaires.

Rapport moral

par Michèle CHAPPUIS, Présidente

Tout d'abord, permettez-moi, en mon nom et au nom de la Société des Amis du Vieux Chambéry, de vous souhaiter une année 2020 excellente dans tous les domaines, avec le plaisir de vous accueillir fréquemment.

Passons maintenant à l'Assemblée Générale proprement dite. Pour les nouveaux adhérents je précise que celle-ci retrace les activités de notre société du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019 et correspond à la durée de notre exercice comptable.

Au cours de la saison écoulée, nous avons accueilli de nombreux nouveaux adhérents venant d'horizons divers et de nombreux touristes. Notre siège est très fréquenté, que ce soit par des adhérents nous rendant visite ou des non-adhérents nous demandant des renseignements. Notre société confortant sa place au sein des institutions chambériennes, nous sommes de plus en plus sollicités, que ce soit par des étudiants de l'Université, des lycéens ou de nouveaux arrivants à Chambéry curieux de découvrir l'histoire de la cité.

En 2019 nous avons eu pour la 1ère fois deux stagiaires de l'Université de Savoie qui préparent un Master Patrimoine. Ils ont passé tout le mois de mai avec nous et ont été d'une grande efficacité dans le travail confié. Forts des archives que nous leur avions mis à disposition, ils ont élaboré l'exposition consacrée au bombardement de Chambéry à l'occasion du 75ème anniversaire de ce triste évènement.

Cette année, compte-tenu des grands projets urbanistiques, nous avons été consultés à de maintes reprises par différents collectifs auxquels nous avons apporté une réponse reflétant le positionnement de notre société.

En 2019, malgré la disparition d'un nombre non négligeable de sociétaires, nous avons augmenté notre effectif. Ces nouveaux venus nous ont découverts lors des différentes manifestations proposées par notre société, tout spécialement lors du Forum des Associations qui a trouvé un emplacement idéal le long des boulevards.

Nous abordons maintenant un résumé de nos principales activités ponctuelles de la saison 2018/2019.

Depuis notre Assemblée Générale du 12 janvier 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises : les 12 février, 11 avril, 25 juin, 10 septembre et 21 novembre.

Le 19 décembre dernier, les administrateurs ont été reçus par Monsieur le Maire, Madame la Première Adjointe, Monsieur l'Adjoint au patrimoine et aux travaux ainsi que par les services concernés. Lors de cette rencontre nous avons exposé nos souhaits, nos craintes et nos satisfactions et avons abordé les grands dossiers d'actualité.

Outre notre assemblée générale du 12 janvier 2019, nous vous avons proposé lors de la saison écoulée 9 conférences et 2 conférences décentralisées, à savoir pour les conférences de la rue Marcoz :

• Samedi 20 octobre 2018 : « *Femmes et crimes en Savoie pendant la Révolution* », par Hervé Laly.

• Samedi 17 novembre 2018 : « *La Savoie au 20ème siècle* », par Esther Deloche.

• Samedi 01 décembre 2018 : « *Les sépultures des Ducs de Savoie au temps de la Renaissance* », par Laurent Ripart.

• Samedi 15 décembre 2018 : « *Giuseppe Garibaldi et la Maison de Savoie* », par Cécile Betemps.

• Samedi 26 janvier 2019 : « *Les Montmayeur, une famille de la noblesse savoyarde (XIIème - XVIIème siècles)* », par Pierre Brugnon.

• Samedi 09 février 2019 : « *Les peintres savoyards au Musée des Beaux-Arts* », par Caroline Bongard.

• Samedi 23 février 2019 : « *Le Château de Miolans, château fort et prison d'Etat de la Maison de Savoie* », par Cédric Brunier.

•Samedi 09 mars 2019 : « *Les rites de passage en Savoie – Anciennes et nouvelles enquêtes ethno-historiques* », par Stéphane Henriquet.

•Samedi 23 mars 2019 : « *Maisons fortes et châteaux à Cognin et ses environs* »,par Frédéric Mareschal.

Quant aux conférences décentralisées, elles se sont déroulées :

• Samedi 06 avril 2019, à Aix-les-Bains où nous avons visité « *Les palaces aixois* » sous la conduite de Serge Sueur, Président des Amis des Palaces Rossignol

Hôtel Splendid

Hôtel Royal

Résidence Beauregard, ancien Hôtel Excelsior

• Samedi 27 avril 2019 à Saint-Pierre d'Albigny, pour redécouvrir « *Le Château de Miolans* » sous la direction de Cédric Brunier

Vue Générale du Château de Miolans

Notre guide retraçant l'histoire du château

Comme chaque année, nous avons effectué notre visite sur le terrain avec différents élus de la Municipalité représentant le Patrimoine, l'environnement, les travaux ainsi que les responsables des services techniques. Ce parcours permet de visualiser les différents problèmes évoqués dans nos remarques.

Pour la saison écoulée, aux activités habituelles se sont ajoutés des évènements ponctuels comme par exemple le 16 mai où nous avons reçu nos amis de la Société lyonnaise Lugdunum Florentia.

Preuve s'il en est encore besoin que les amis du vieux Chambéry ne s'intéressent pas uniquement au patrimoine ancien : nous avons organisé la visite de deux grands chantiers chambériens : celui du Pôle d'échange multimodal de la gare ainsi que celui du centre aqualudique de la piscine.

Une partie du Conseil d'Administration visitant le chantier
du pôle d'échange multimodal de la gare.

Le chantier du pôle d'échange multimodal de la gare.

Les différents bassins intérieurs du centre aqualudique

Viste du centre aqualudique de la piscine : le toboggan
extérieur et les locaux techniques.

Nous sommes régulièrement contactés par différents organes de Presse afin d'évoquer des sujets patrimoniaux, que ce soit les journaux, la radio ou la télévision. Et, bien sûr, nous participons aux grands moments de la vie chambérienne.

Expositions et vitrines

Les vitrines sont renouvelées régulièrement, annoncent les conférences et présentent des clichés anciens ou plus actuels. Par exemple cet été, nous avons réalisé une vitrine sur les châteaux de l'agglomération chambérienne qui a connu un grand succès. Celles-ci permettent également de coller à l'actualité comme ce fut le cas pour le 75ème anniversaire du bombardement.

Nous avons aussi organisé une exposition des principaux clichés relatifs au bombardement, exposition montée par nos stagiaires de l'université Savoie Mont Blanc. Cette exposition a été très prisée par les touristes qui s'intéressent de plus en plus à l'histoire de la ville, qu'elle soit récente ou plus ancienne.

Publications

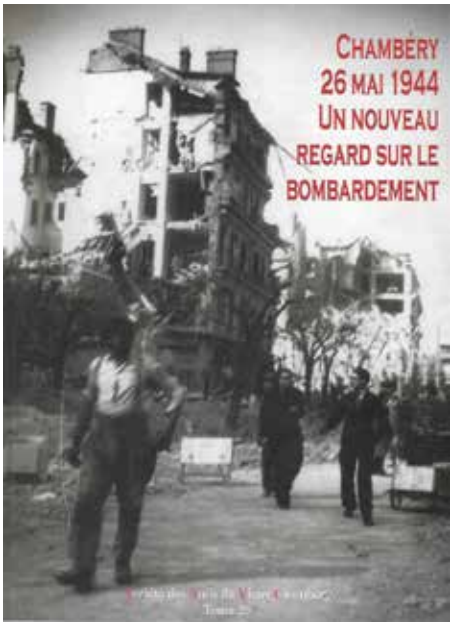

En avril est paru notre bulletin annuel n°58 riche en articles et en illustrations photographiques. Et pour le 26 mai, date anniversaire du bombardement de Chambéry, nous avons publié un nouveau tome intitulé « Chambéry, 26 mai 1944, un nouveau regard sur le bombardement ».

Actions diverses

Notre site Internet est régulièrement mis à jour et enrichi d'articles patrimoniaux. Chaque mois un jeu questions-réponses sur l'histoire de notre ville vous est proposé grâce à Monique Dacquin. Vous y retrouvez les activités de notre société : n'hésitez pas à le consulter ! J'en profite pour remercier les administrateurs qui le font vivre et remédient aux problèmes inhérents à son fonctionnement. Par le biais de ce site nous répondons à de nombreuses demandes.

Participant à la vie de notre cité, deux de nos administrateurs, Georges Jenny et Jacques Viout, font régulièrement des conférences dans les maisons de retraite et les Ehpad apportant ainsi un moment de convivialité à leurs pensionnaires : qu'ils en soient remerciés.

Nous participons régulièrement à des réunions sur les grands dossiers chambériens en cours. Je représente notre société au comité de direction du Grand Chambéry Alpes Tourisme dont le président est Xavier Dullin.

Nous sommes associés à l'élaboration de nouveaux parcours thématiques qui viendront compléter le parcours « en suivant les éléphants » lancé en juillet 2016. Les plans de ce circuit connaissent un grand succès et le marquage définitif a été réalisé en 2018.

Notre société est également adhérente au Patrimoine Aurhalpin ainsi qu'à L'Union des Sociétés Savantes de Savoie qui organise régulièrement des réunions de travail.

Le 4 mai, à notre initiative, la plaque en mémoire du jeune résistant Henri Million assassiné rue du Margériaz a été réinstallée à son emplacement initial en présence de Monsieur André Guilhaudin, chef de réseau et ami du défunt.

Le 26 mai, nous avons participé à la cérémonie mémorielle qui a eu lieu au cimetière de Charrière-Neuve en souvenir des victimes du bombardement. Notre société était chargée de l'évocation de l'évènement.

Cette année nous avons répondu à la proposition des commerçants de Chambéry en Ville d'installer parasol et transats devant notre siège et nous avons pu constater le succès rencontré auprès des touristes.

Bien sûr le 22 septembre, nous avons participé aux journées européennes du Patrimoine. Comme l'année dernière, nous avons fait visiter l'abri antiaérien du Clos Savoiroux. Devant le succès renouvelé et le nombre de personnes qui n'ont pas pu faire cette visite, nous pensons refaire cette visite lors des journées du patrimoine 2020.

Je pense avoir retracé dans son ensemble les principales activités de notre société pour cette dernière saison.

Les locaux

Cette année notre société a connu de grands changements dans ses locaux. Tout d'abord, nous avons fait des travaux de « rajeunissement » de notre siège.

Nous avons également changé de locaux de stockage de nos archives qui se trouvent désormais dans un lieu hautement historique : la poterne des Frères Mineurs, place Saint-Léger.

Conseil d'Administration

Cette année, pas de départ au sein du Conseil d'Administration mais une entrée. Nous avons le grand plaisir d'accueillir un jeune adhérent déjà bien intégré au sein de notre société par la qualité de ses reportages photographiques : il s'agit de Florian Pépellin.

Le travail pour faire vivre notre Société est avant tout un travail d'équipe. Les administrateurs actuels sont tous d'accord pour continuer leur bénévolat. Le futur Bureau ne subira sans doute pas de grand changement.

Avant de clore cette Assemblée Générale, je tiens à renouveler mes remerciements à ceux, administrateurs ou non, qui m'aident toute l'année dans les multiples tâches nécessaires au bon fonctionnement et au développement d'une association. J'en profite pour inviter ceux qui voudraient apporter leur aide à venir rejoindre notre équipe.

Mes remerciements vont à ceux qui ont participé à la préparation de cette assemblée générale avec une mention spéciale pour André Baix et Pierre Montet qui ont réalisé les montages. Merci à nos photographes et en particulier à notre nouvel administrateur Florian Pépellin dont les clichés précieux permettent d'agrémenter cette assemblée générale et d'enrichir notre fonds photographique.

Merci également aux services municipaux toujours attentifs aux remarques faites tout au long de l'année ; comme ils le savent, ces remarques sont faites dans un esprit constructif, l'amour de notre chère ville étant le moteur de nos actions.

Ayez à cœur de parler de notre Société autour de vous afin que celle-ci continue à se renouveler régulièrement et remplace ainsi les adhérents de longue date et de grand âge qui malheureusement disparaissent.

Chambéry ayant conservé sa 3ème fleur pour les décorations florales, en fin d'Assemblée Générale, nous proposons un montage audio-visuel mettant en valeur les plus belles réalisations.

Michèle Chappuis

Présidente

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat 2018/2019 (en €)

Emplois			Ressources		
Charges locatives		7 254	**Cotisations** (558sociétaires)		12 478
Loyer	3 616				
Electricité, eau	1 113				
Charges-impôts	705				
Assurances	1 820				
Fonctionnement		13 954	**Subventions**		2 100
Cotisations	125		Mairie de Chambéry	1 600	
Fournitures, frais divers	1 006		Département	500	
Tél, informatique	1 651				
Travaux, entretien	6 520				
Envoi poste	1 198		**Produits financiers et dons**		548
Conférences	2 151				
Réceptions, AG et autres	897				
Frais bancaires	106				
Dons Loreleï	300				
Editions brochures		4 454	**Ventes brochures**		5 151
Edition bulletin	3 372		Divers	1 442	
Tome 25 Bombard.	991	[5 307]	Tome 25 Bombard.	3 076	
Sutton	91		Témoignages 14/18	633	[2 625]
Voyages		11 431	**Voyages**		18 080
Palaces Aixois	290		Palaces Aixois	460	
Miolans	861		Miolans	805	
St Roman en Gal	2 787		St Romans en Gal	3 150	
Vercors	2 130		Vercors	2 625	
Hautes-Alpes	7 326		Hautes-Alpes	10 675	
Solde débit		39 056			
Résultat (perte)	- 699				
Total emplois		38 357	**Total ressources**		38 357

Provisions (solde Hautes-Alpes et peinture siège) 8 536

Solde compte courant 24 948

Les voyages 2019

Le 1er juin 2019 nous avons fait la découverte du musée archéologique de Saint Romain en Gal, célèbre pour ses mosaïques romaines ainsi que des principaux monuments de Vienne.

Le Musée Archéologique de Saint Romain en Gal

La cathédrale de Vienne

Le temple d'Auguste et Livie

Le théâtre antique

Le 30 juin 2019, notre sortie sur le thème de « Vercors, terre de Résistance » nous a amenés à Vassieux en Vercors avec visite du Musée et du Mémorial. L'après-midi a été consacré à la découverte de la Grotte de la Luire, site naturel remarquable, dont l'entrée abrita l'hôpital de la Résistance.

Vue Générale du village de Vassieux avec son
Musée de la Résistance et son cimetière

Le Mémorial

La grotte de la Luire

Enfin, les 20 et 21 septembre 2019, nous avons pris la direction des Hautes-Alpes en passant par l'Italie. Le séjour débuta par la découverte de la pittoresque cité de Monêtier les bains, célèbre pour ses eaux chaudes, suivi d'une visite de l'impressionnante citadelle de Briançon. Le lendemain était consacré à Embrun avec, entre autres, sa curieuse cathédrale et son trésor remarquable. Après un déjeuner sur les bords du lac de Serre-Ponçon, notre route du retour nous a permis un arrêt à Gap dont l'histoire est très liée à la Maison de Savoie.

Monêtier-Les-Bains et sa source thermale

Briançon et ses fortifications

Découverte d'Embrun

Intérieur de la Cathédrale d'Embrun

Gap et ses décorations originales

Bien entendu, toutes ces sorties se font sous la houlette de guides du Patrimoine.

Bilan Patrimonial

Nos Regrets

Place des Eléphants

Alors que Chambéry s'est distinguée au cours de l'été 2019 pour son fleurissement qui lui a permis de conserver, au classement des villes fleuries, sa troisième fleur, paradoxalement, la Place de Eléphants, la plus visitée de notre ville s'est vue dépourvue de tout ornement.

Naguère de grands bacs fleuris venaient agrémenter cet espace.

L'argumentation avancée de la charge supplémentaire de travail causée par le déplacement de ceux-ci lors des manifestations nous paraît peu fondée alors que dans d'autres secteurs de la ville cela ne pose aucun problème.

Nous espérons qu'à la prochaine saison estivale de belles compositions florales redonneront à notre célèbre place son lustre d'antan.

Les boulevards

En attendant la réorganisation générale de tout ce secteur, la végétalisation des boulevards a reçu un accueil favorable. Malheureusement, au cours de l'été, la rareté des plants et arbustes à certains endroits donnait une image négative à ce lieu si fréquenté.En plus, l'abondance des fils électriques dans les arbres n'est pas un élément qui milite pour l'embellissement de cette artère du centre-ville.

Passage Philibert Garnier

Partant de la Rue Ducis pour aboutir Place Métropole, cette déambulation piétonnière longeant le chevet de la Cathédrale est très fréquentée par les touristes. Hélas, le peu d'entretien consacré à ce lieu laisse une végétation anarchique se développer, notamment devant les grilles de l'Hôtel de Châteauneuf. Un réaménagement général de ce secteur est vivement souhaité.

A déplorer, aussi, que la voûte située à l'entrée de la Rue Ducis soit

transformée en urinoir publique causant des désagréments en période de forte chaleur.

La Place du Théâtre

Déjà bien enlaidie par les plaques de goudron qui remplacent les pavés

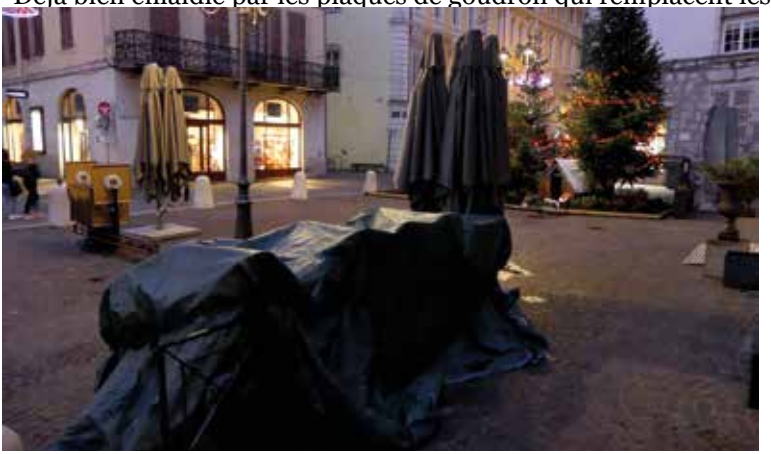

manquants, celle-ci se voit, chaque hiver, encombrée par les vestiges de la terrasse du café voisin. Bâches, poubelle, éléments métalliques sont entreposés devant l'entrée du théâtre. Rajoutons les pauvres bacs à fleurs garnis de mauvaises herbes… Tout cela n'est guère flatteur pour les spectateurs se rendant à une représentation. Un rappel au règlement serait plus que nécessaire.

Passage de l'Etape

Cette voie conduisant de la Rue Juiverie à la Rue Bonivard mériterait, elle aussi, un pavement afin qu'elle soit à l'unisson avec tout le secteur. Le patchwork actuel de goudron n'incite pas à emprunter cette venelle.

Montée Saint-Dominique

Le mur, à la droite de l'escalier conduisant au portail Saint-Dominique, à l'entrée du Château des Ducs de Savoie, présente un réel danger. Des blocs de pierre descellés menacent de tomber en contrebas, lieu de passage des piétons se rendant au parking du Château.

Rue Sommeiller

Au cours du printemps 2019, des bacs de bois ont été installés le long de cette rue conduisant à la gare. Si le modèle choisi n'a pas déclenché un enthousiasme démesuré, le manque de plantation durant tout l'été a fait place à d'abondantes mauvaises herbes. Il aura fallu attendre le mois de novembre

pour que les premiers végétaux fassent leur apparition.

Espérons que des compositions plus luxuriantes agrémenteront prochainement cette voie qui, rappelons-le, est la première empruntée par le voyageur débarquant à Chambéry.

La Leysse, Rue Freizier

Plusieurs chambériens se sont inquiétés de voir le lit de la Leysse très encombré par la végétation. Même si les essences plantées à cet endroit sont conçues pour résister en cas de crues, un éclaircissement serait souhaitable.
Notre remarque a-t-elle été entendue ? Au cours du mois de Février, un nettoyage des rives a été entrepris.

L'éclairage des monuments

En ce qui concerne l'éclairage des monuments, nous avons le regret de ne plus voir de belles réalisations en architecture lumière comme par le passé. Il serait opportun de rééclairer « La Sasson », place du Centenaire ainsi que la Rotonde de la Place d'Italie qui se singularise par sa faible intensité lumineuse. Enfin, l'obélisque de Charles-Félix dans le square Gilbert Durand, près de la chapelle Vaugelas, a lui aussi perdu son éclairage depuis bien longtemps.

Espérons qu'un effort sera consenti pour ces trois monuments qui font partie de notre patrimoine et que la belle architecture lumière qui caractérisait le Musée des Beaux-Arts puisse revoir le jour.

Nos satisfactions

Canal Aglietta

La remise en eau du canal Aglietta, Place Monge, a été saluée unanimement. Depuis trop longtemps le lieu s'était transformé en dépôt d'ordures, faute d'eau. Ce coin du vieux Chambéry méritait un sérieux nettoyage pour retrouver toute son attractivité.

Pavement, Rue Bonivard

C'était un vœu des Amis du Vieux Chambéry que la partie de la Rue Bonivard, située entre la Rue Juiverie et la Rue Derrière-les-Murs, soit dotée d'un pavement identique à celui de l'ensemble du quartier.

Après plusieurs années d'attente, ce souhait a été exaucé au cours de l'année 2019. C'est un bel atout pour ce secteur très fréquenté.

Place de la Cathédrale

Les buis victimes de la pyrale ont été remplacés par de nouveaux plans taillés selon l'art des topiaires et installés dans de jolies vasques. Cet élément décoratif supplémentaire améliore l'accueil des milliers de visiteurs annuels de la Cathédrale.

Avenue Général De Gaulle

Le Square d'Albstadt est désormais agrémenté de murs végétalisés qui donnent un aspect original à ce petit îlot de verdure. La restructuration de la Villa Macornet contribuera à la mise en valeur de cet espace.

Animation

C'est un constat général salué par les chambériens et les nombreux touristes : Le cœur de la ville a intensifié sa vitalité et son dynamisme. Les nombreuses terrasses, les festivités et manifestations diverses et variées redonnent à notre cité un attrait supplémentaire pour la découverte de nos quartiers anciens.

Horloge de la Place Saint-Léger

Il y a deux ans, notre société tirait la sonnette d'alarme sur la dangerosité que présentait l'état du clocheton de l'horloge de la Place Saint-Léger. Le mois de février 2020 a vu la réinstallation de la structure de bois et de sa girouette entièrement restaurées. Désormais, les trois cloches sonnent à nouveau les heures et les demi-heures pour le plus grand plaisir des chambériens très attachés à ce patrimoine.

Portail Saint-Dominique

Nous l'attendions depuis… plus de huit ans. Le nouvel éclairage de ce beau morceau d'architecture permet de mettre en valeur une des entrées du Château des Ducs de Savoie. L'opiniâtreté de notre association est donc récompensée et permet de mettre à notre actif cette heureuse réalisation qui justifie, une fois encore, nos actions et nos engagements.

Evénementiel

Les Amis du Vieux Chambéry très concernés par le centre ancien ont pensé important qu'une personne vienne présenter lors de l'Assemblée Générale l'O.P.A.H. (opération programmée d'amélioration de l'habitat).

Dans le cadre de l'action « Cœur de Ville », il s'agit d'une aide dans la rénovation pour réhabiliter le centre ancien. Le Directeur général de Cristal Habitat, opérateur de cette action, a exposé les principales modalités de cette opération (Périmètre d'action – Travaux éligibles – Les destinataires – Les aides au financement).

Durant l'été l'exposition estivale de sculptures en forme de bonbons de Laurence Jenkell a agrémenté plusieurs lieux de la ville.

A l'occasion des journées du patrimoine, la sculpture de Livio Benedetti, « La Loreleï » a été installée au bord d'un bassin de la Place Saint-Léger. Rappelons que notre société a participé à la souscription.

Nous nous tenons informés et sommes en rapport constant avec les

services concernés par le chantier de restauration du grand salon du Théâtre Charles Dullin.

Bien sûr, nous suivons les chantiers en cours. Les travaux importants à l'espace Malraux sont terminés. Chambéry possède maintenant une salle de spectacle dotée des dernières technologies.

Diplôme d'honneur

Cette année notre société a voulu honorer de son diplôme d'honneur le restaurant «Le Bistrot» de la rue du Théâtre dont les aménagements intérieur et extérieur ont justifié notre choix.

Pendant les beaux jours une terrasse élégante accueille les clients. Les vieux chambériens ont encore en mémoire les anciens propriétaires dont la famille Balmonet ou Roubatchef. Et aujourd'hui ce sont Carla et Sylvain Bailly qui en sont les nouveaux propriétaires.

La façade du «Bistrot» avant...

... et après les travaux

La terrase très animée pendant l'été

Vue de l'une des salles du restaurant

Remise officielle du diplôme

Les rites de passage en Savoie : anciennes et nouvelles enquêtes en Tarentaise et Maurienne

par Stéphane Henriquet

Cet article a pour objectif de présenter sommairement l'univers des rites de passage en Maurienne et Tarentaise de la fin du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle. Nous forgerons cette petite présentation à partir d'une série d'enquêtes orales menées par son auteur (années 1990-2000) et complétées par de multiples informations relevées jusqu'à nos jours dans des écrits locaux, le fonds Arnold Van Gennep (dans lequel, on trouve des inédits), voire de nouvelles sources archivistiques. Une synthèse a été publiée par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie en deux volets (*Naître et Mourir*, 2015 ; *S'unir et se marier,* 2017) et de laquelle nous extrayons un certain nombre de nos remarques.

Introduction

Cette théorie des rites de passage a été élaborée par Arnold Van Gennep (1909)[1], rénovée ensuite par Douglas et Turner (années 1960)[2]. Un *rite de passage* peut être défini comme un *rite d'étape* ou *initiatique* qui suit un ordre linéaire et irréversible[3], un rite ayant pour but d'indiquer, au cours de la vie d'un individu, tout changement d'âge et de statut social. Trois étapes caractérisent un tel *rite* : *séparation* (l'individu est isolé du groupe), *attente* ou « stade de marge » (mise à l'écart du groupe), *agrégation* (retour au groupe). Le *rite de passage* se charge de transférer une expérience à une autre, à neutraliser tout obstacle souillant le changement, mais il procède par paliers (*séquences*), matérialisant ainsi le *passage* d'une situation à une autre. La mort même n'est pas comprise comme une fin, mais bien comme un *passage* : *séparation* avec les vivants et *agrégation* au monde des morts[4]. Si la religion chrétienne encadre et imprègne cette geste populaire, nous ne nous arrêterons cependant pas sur tous les rites, en particulier ceux strictement religieux : ce n'est pas qu'il n'y en ait aucun sans lien avec la culture populaire, mais que certains d'entre eux et certaines œuvres découlent directement de normes diocésaines et canoniques, d'une élaboration directement ecclésiastique, non d'une pensée créatrice ou d'une invention populaire. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la remarque faite à la page

---

1 *Les rites de passage*, Paris, 1909. Au sujet de cette personnalité et de ses travaux : cf. Nicole Belmont, « Arnold Van Gennep. Le créateur de l'ethnographie française », Paris, Payot, 1974 ; Stéphane Henriquet, « Arnold Van Gennep, pionnier de l'ethnographie alpine », *Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne*, t. LXXIII, 2014, pp. 187-217.

2 Cf. Victor W. Turner, 1969.

3 Jean Cuisenier, 1995, p. 75 (à propos des rites de passage : pp. 70-74).

4 Stéphane Henriquet, 2015, p. 5.

132 : « Les chants de l'office ou du service funèbre ne nous concernent pas ici car ils dépendent du rituel romain et diocésain. » Si *profane et sacré* – dont il faudrait d'ailleurs définir le sens car *sacré* n'est pas uniquement propre au domaine *religieux* - s'imbriquent dans de nombreux cas, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas de rites, d'œuvres ou de prescriptions qui doivent toute leur essence à l'élite ecclésiastique et non à la pensée populaire[5].

En France, comme en Savoie, la première véritable entreprise ethnologique portée sur les *rites de passage*, est lancée à partir de 1909 par Arnold Van Gennep, ethnologue français. Pour la Savoie, il publie en particulier *Du berceau à la tombe* (1916). Ce savant institue le système des questionnaires dont les résultats s'avèrent néanmoins limités, l'enquête n'étant pas produite directement sur le terrain par l'ethnologue lui-même, mais dépendante de correspondants. Si la lecture des réponses inédites présentes dans son fonds demande de la prudence et si les données « isolées » des questionnaires n'ont de valeur que dans une confrontation d'ensemble, on doit à son auteur, une masse inouïe de renseignements ethnologiques qu'on serait en mal de retrouver en 2020. A côté des enquêtes orales, il a fallu chercher des témoignages et traces de *rites de passage* à travers un vaste ensemble documentaire : après Arnold Van Gennep, citons les noms de Roger Devos et de Charles Joisten, la revue *Le Monde Alpin et Rhodanien* (fondée par ce dernier en 1973 et diffusant pendant de longues années des travaux ethnologiques alpins), ceux de plusieurs auteurs locaux ayant recueilli des données d'ethnographie régionale, au cours des années 1980 et 1990 (D. Déquier, J.-H. Viallet, G. Léard, F. Tracq, voire divers acteurs du patrimoine et rédacteurs de bulletins d'associations). Soulignons le rôle joué, dès la fin du XIXe siècle, par les philologues, linguistes et dialectisants (ou « patoisants »), véritables éclaireurs de l'étude de la mémoire orale et dans laquelle figurait l'univers des pratiques populaires. Au cours des années 1950 à 1970, on note encore un vif engouement de dialectologues, phonéticiens (G. Tuaillon, C. Abry…), toponymistes, dialectisants et certains historiens dont les travaux contiennent de précieuses informations ethnologiques. Nous trouvons quelques matières concernant les gestes rituels et croyances populaires chez les archéologues (Truchet, Borrel, Schaudel…) ainsi que chez les naturalistes : le docteur Chabert qui, en étudiant la flore, a relevé des usages et croyances populaires (1897). Plusieurs instituteurs ont également mentionné des rites et croyances en rédigeant des monographies de village (en particulier, *La Maurienne… par les instituteurs*, 1905). En matière de littérature orale narrative parlée, les enquêtes orales menées intensément par Charles Joisten pendant les années 1950, 1960 et 1970, retiennent également de nombreuses traces de rites, pratiques et croyances, en particulier relatifs aux rites entourant la mort.

---

[5] Stéphane Henriquet, 2015, p. 132. Cf. Jean-Louis Darcel, Académie des sciences et Belles-Lettres et Arts de Savoie, séance du 18 octobre 2017.

Naître et mourir

La grossesse et l'accouchement, voire la lactation, rassemblent de nombreuses prescriptions hygiéniques et magiques, qui s'accompagnent de pratiques et tabous : ne pas se faire couper les cheveux sinon l'enfant sera chauve (Saint-Jean-de-Belleville), éviter une chaîne autour du cou (Séez), éviter les frayeurs (cf. les « envies »). On cherche à savoir le sexe de l'enfant en s'appuyant sur les changements de lune (Albiez, Arves) ou en sollicitant une femme quelque peu magicienne comme la « vieille Agathe » qui utilise son pendule en le faisant balancer sur le ventre de l'accouchée (Saint-Martin-de-Belleville). On connaît des breuvages pour faciliter l'accouchement : bouillon de poireau (Bellentre)[6], bain d'eau tiède avec quelques grains noirs d'épis de seigle (Granier)[7]. Pour la lactation : ne pas manger de chou, mais boire une soupe d'oignon, etc. Pour « couper » le lait : mettre du persil sur une ardoise chaude posée sur les seins (Granier)[8]. Les *Relevailles* consistent en une bénédiction de l'accouchée devant l'église : pour cette femme, cela implique l'attente d'un nouvel espace social… Désormais, elle agrège la société des mères. Les *Relevailles* matérialisent un passage : c'est une séparation temporaire de la mère d'avec son milieu et son maintien dans une étape provisoire. Ainsi, se prolongent des *séquences* pendant la traversée entreprise par l'accouchée jusqu'à l'église, puis la maison. Un repas vient clôturer ce passage.

Ensuite, viennent les rites et usages populaires qui entourent le baptême : date, choix des parrain et marraine, prénoms, carillonnement, port de l'enfant, cortège, sortie de l'église et retour à la maison. Le scénario du baptême se singularise par un carillonnement et une distinction sonore selon le sexe du nouveau-né, le port du futur baptisé dans un berceau ou le châle de l'accouchée afin de rappeler la mère absente. La présence du *fian*, ceinture du mariage (attachant ce châle) est un symbole de continuité (le mariage donne une naissance) et un auxiliaire magique. Des rites accompagnent le cortège qui s'en va à l'église pour le baptême : on tire des coups de feu, sorte de procédé publicitaire (on annonce un événement et la naissance d'un futur villageois), on sonne les carillons de l'église… le bruit étant également destiné à éloigner les esprits malfaisants. A Val d'Isère, on note un *rite de compétition* : la marraine enlève le chapeau du parrain, sans ça, une autre femme payera les frais de cérémonie[9]. Quant aux dragées jetées aux enfants ; est-ce pour assurer à la mère d'autres enfants ou pour que le baptisé en envoie d'autres au baptême ? Est-ce un rite de fécondité ? En tout cas, il s'agit bien d'une participation collective et d'un symbole d'*union psychologique des participants* à un événement qui

[6] Van Gennep : cf. stéphane Henriquet, 2015, p. 158.
[7] Van Gennep : cf. Stéphane Henriquet, 2015, p. 158.
[8] Van Gennep : cf. Stéphane Henriquet, 2015, p.169.
[9] Van Gennep : cf. Stéphane Henriquet, 2015, p. 48.

intéresse tout le village. Le repas du baptême peut être considéré comme un *rite de terminaison* du scénario du baptême. Cependant, une fin n'est jamais totale, mais peut impliquer d'autres étapes consécutives. Les premiers jours de la vie ruissellent de rites relatifs aux soins portés à Bébé (étroitement liés eux aussi à des notions hygiéniques et magiques), voire aux premiers apprentissages (parole, marche).

Mourir nous interroge sur l'idée que la société tarine et mauriennaise se faisait de la Mort : sa personnification et sa conception, les présages de sa venue ou les *intersignes* qu'elle génère. L'agonie, la maladie et l'extrême-onction se présentent aussi comme une période de pratiques et de rites liés à la Mort. Plusieurs domaines de réflexion se présentent à nous : la présence des morts parmi les vivants, la demi-matérialité de l'âme, les « âmes en peine » et les raisons de leur venue… Ici, un lien se tisse avec la littérature orale, plus précisément avec les « revenants », terme quelque peu inexact puisque le défunt se trouve dans une situation intermédiaire et n'est pas encore parti définitivement. La mort implique des étapes successives au cours desquelles des rites et croyances se multiplient : l'annonce publique de la disparition par la sonnerie des cloches de l'église, la toilette du défunt l'organisation de la veillée mortuaire, les usages concernant le linceul et la mise en bière, l'attente à la maison jusqu'à la sortie du corps, le cortège funèbre, la sonnerie de la chapelle du village jusqu'à la disparition complète du cercueil, les « voies » et « pierres des morts » ou « pierres d'attente », les pleureuses dans la vallée des Villards (Maurienne), etc. Après la cérémonie dans l'église, le cimetière inscrit la phase décisive de séparation accompagnée de rites tel que le jet d'éléments et d'objets dans la tombe (motte de terre, chandelles si le défunt était pompier, voire quelques pièces de monnaie). Notons l'existence d'une soupe mortuaire, d'une aumône en sel aux pauvres et de diverses offrandes). Après l'enterrement, une étape consiste en un retour chez le défunt. Un repas funèbre, véritable solidarité sociale exprimée à travers une communion alimentaire, achève le scénario. Mais rien n'est définitif car le deuil et les commémorations s'ensuivent. Sur la tenue vestimentaire, on constate un mouvement par degré du noir au gris puis du gris au gris-clair, transfert progressif du grand deuil noir au petit deuil teinté de gris-blanc. Notons que la couleur du deuil a varié au cours des siècles. Les commémorations forment une sorte de prolongement et se divisent selon deux catégories : commémorations *temporaires* (cérémonies) ou *permanentes* (monuments). L'*Annuel*, la *Neuvaine*, l'*Anniversaire* jalonnent la période de deuil, considérée comme un stade intermédiaire subi par les survivants avant tout retour à une vie normale, comme une blessure est suivie d'une cicatrisation (Van Gennep)[10]. L'enterrement d'un enfant et celui d'un célibataire méritent une observation particulière ainsi que la « mauvaise » mort ou les morts indignes, voire les enfants morts sans baptême. Vu la densité des rites consacrés à la

[10] Cf. Stéphane Henriquet, 2015, p. 148.

mort, on peut se demander si *mourir* a davantage suscité de rituels, à l'instar de *naître* ou si les rituels qui entourent la naissance se sont amenuisés plus rapidement. Les conséquences d'une enquête mal menée ou trop tardive ? Un constat s'impose : les attitudes individuelles ou collectives face à la mort et la naissance contrastent fortement avec celles d'aujourd'hui. Pour s'en rendre compte, il suffit de parcourir les *Études sur la Mort*, publiées par les membres de la *Société de Thanatologie*. *Naître* et *Mourir* se trouvent au cœur de l'évolution des sociabilités. Jusqu'en 1950, la société rurale française porte en elle tout le poids d'un passé où la naissance et la mort sont vécues dans la familiarité et en public. Au fil du temps, la mort devient un drame plus personnel dans lequel le destin individuel du défunt est plus sérieusement pris en compte, d'où certaines épreuves et purifications. À la mort de soi, succède celle de toi, surtout après le XVIIIe s, durant lequel la détresse des survivants prend une place plus importante. L'expression de la douleur s'avère davantage sensible à travers les conduites lugubres et éloges funèbres du XIXe siècle. Philippe Ariès parle d'une évolution avec entrecoupements et retours en arrière, du passage d'une « mort apprivoisée » à une « mort inversée », sorte de détournement qui, aujourd'hui, se distingue par un déni de la mort[11]. L'évolution des cimetières témoigne de cette coupure entre *morts* et *vivants* : d'un lieu public (*acceptation*), le champ du repos s'est fermé (*refus*). On admettra qu'aujourd'hui, la mort est occultée et qu'une mutation des pratiques sociales la vise, comme l'expliquent F. Michaud-Nérard : « Nous vivons actuellement une véritable révolution dans le domaine funéraire. Il y a une mutation profonde de la relation avec la mort [..] »[12]. Il écrit aussi que la mort, on la voit de partout (films, actualités, etc.), et qu'elle ne nous affecte pas de la même manière quand on la « partage personnellement » ; « Nous sommes passés de la mort solidaire à la mort solitaire. »[13] Les enquêtes font constater combien une « participation affective » s'étendait au-delà de la cellule des proches, et se révélait jusqu'aux communautés voisines, voire aux rivaux du mort ou de sa famille. On naissait et mourait *ensemble* : cette forme de sociabilité s'édifiait à partir de rites concernant autant la vie individuelle que collective : on cherchait à affermir les liens familiaux, sociaux, communautaires et à assurer une cohérence, voire une continuité sociale. Sommes-nous rentrés aujourd'hui dans une ère de rentabilité et d'utilité immédiate, une civilisation aux gestes automatiques sans véritable sens ?

S'unir et se marier

Se rencontrer est une étape qui nous engage à parler préalablement de l'organisation et des droits juvéniles. De tout temps, la nécessité de s'associer est une attitude déterminant les fondements des groupements de jeunesse : sainte

---

[11] Cf. Philippe Ariès, 1975 et 1977.
[12] François Michaud-Nérard, 2010, p.117.
[13] Michel Vovelle, *La mort et l'Occident,* cité par François Michaud-Ménard, 2010.

Catherine, *basoche* ou *badoche*, charivari… événements dans lesquels le rôle de la jeunesse est exemplaire puisqu'elle veut rendre visible une cohésion territoriale, protéger un territoire et rétablir un honneur collectif par l'intermédiaire de rixes et d'unions festives. Le passage de l'enfance à l'âge adulte se signale par le jeu de quilles : il faut comprendre ce jeu comme un *rite d'initiation* pour le jeune garçon : il doit se faire reconnaître l'aptitude d'avoir une responsabilité plus grande en famille et dans sa communauté. Ainsi, s'expliquent les différents épisodes et diverses démarches que l'on croit simplement d'ordre naturel : la prise du chapeau et les premiers souliers, pour le garçon ; la première coiffe et robe traditionnelle pour les filles, etc. Dans l'esprit du garçonnet, la fin du port de la robe pour celui du pantalon symbolise la fin d'un rapport entre lui et sa mère, tout en informant la société villageoise qu'il intégrera un jour le groupe des jeunes. En société, l'habit permet de repérer la condition de celui qui le porte et signale à quelle classe d'âge déterminée celui-ci appartient[14]. *La première communion* est une étape essentielle car elle marque le passage dans le monde « des grands », comme la conscription pour la classe masculine.

«Mariage à La Perrière (Tarentaise)» *(Collection Stéphane Henriquet)*

Tout en progressant dans leur chemin respectif, les deux catégories sexuelles ne cessent de se côtoyer et d'échanger entre elles. Les fréquentations nous portent à étudier les sentiments amoureux, les visites chez les filles et la question des visites dans les chalets d'alpage de moyenne altitude, les amusements et farces, les possibilités données pour trouver son époux ou son épouse, les pratiques magiques, les rivalités, etc. Enfin, viennent les demandes en mariage (car il peut y en avoir plusieurs, ce qui montre bien l'idée de progression lente et par paliers). On peut aussi s'interroger par rapport au quotient amoureux et son

[14] Gérard Collomb, Yvan Cadenne, Louise Alcan, 1991, p. 97.

influence sur les facteurs économiques. Se fiancer, c'est procéder à la fixation de l'accord et observer la situation sociale des fiançailles, estimer les *arrhes* et organiser le ou les repas des fiançailles. La famille doit choisir la date et le lieu du mariage, veiller à l'interdiction de coucher sous le même toit, à faire bénir le lit nuptial et surtout à faire les « publications » car s'unir, comme *naître* et *mourir*, est une affaire publique, une affaire qui concerne toute la société villageoise. N'oublions pas les farces faites aux prétendus évincés, à l'enterrement de la vie de garçon et celui de fille qui clôture une étape importante avant que n'arrivent les invitations et les préparatifs des noces. On s'occupe aussi des cadeaux de noces, et de l'achat des *beaux* (bijoux, tissus et ornements inclus), de la dot et du trousseau.

Le mariage est le résultat de toutes les étapes précédentes. Le matin des noces se déroule selon un scénario oscillant entre *séparations* et *agrégations* : toilette et habillage de la fiancée, arrivée des invités, dissimulation de la fiancée et offrandes, départ de la maison... Le déplacement et l'organisation du cortège, la « barrière », le rapt et la fuite de la fiancée forment un ensemble de rites constituant un stade de *suspension* : ils viennent *suspendre* la progression du scénario des noces jusqu'à l'arrivée à la mairie et l'église. A la sortie de l'église : jet de dragées et embrassades. Le jet des dragées est un acte d'*agrégation collective* honorant l'entrée du nouveau ménage dans la société villageoise ; embrasser les nouveaux parents symbolise l'agrégation de la fille à sa nouvelle famille. Le retour à la maison clôt le matin des noces et se caractérise d'abord par une réception des mariés. Des *rites de bienvenue* et *initiatiques* renforcent le lien qui vient de s'établir entre les deux entités familiales et sociales, celle de la mariée et celle du marié. A Saint-Sorlin d'Arves, en 1880, un *rite de suspension* arrête momentanément le cours du scénario nuptial avant l'entrée des nouveaux époux dans leur maison : si de la fumée sort par la cheminée du toit, on montre qu'il y a quelqu'un, et un cérémoniel se met en place. « Après un peu d'étonnement simulé [détail prouvant une ritualisation et l'aspect théâtral de l'univers rituel], ils [les Boucliers ou garçons d'honneur] frappent à leur porte : « Qui êtes-vous? Leur répond-on - « des voyageurs venant de Paris, de Lyon, ou de tout autre lieu » - « Que souhaitez-vous ? » - « L'hospitalité : nous sommes pressés par le besoin de nous rafraîchir et de nous reposer un instant » - « Vous vous trompez ; ici, ce n'est pas un hôtel, ce n'est qu'une simple chaumière, vous feriez bien de continuer votre route, etc. ». On insiste. Le discours se prolonge plus ou moins [...]. « Quelle est cette précieuse récompense ? » - « Une épouse » - « A ce prix, entrez Messieurs ; entrez et soyez les bienvenus ». La porte s'ouvre et l'on entre lentement »[15]. Entrer *lentement* est symptomatique d'un déroulement progressif. Comme dans d'autres *rites d'entrée*, ce simulacre signifie que le nouveau membre n'est pas encore totalement accepté. Sa réception dans la nouvelle famille est un nouveau palier à franchir et appartient à une avant-dernière étape

[15] Albert Milliex, 1978, p. 140.

de la mise en ménage[16]. Parmi les rites de suspension, caractéristiques des obstacles symboliques survenant au moment de la réception de l'épouse, celui du balai s'est encore pratiqué dans les années 1920-1930 à Bonneval-Tarentaise (nous avons obtenu un témoignage d'un homme qui l'a vu faire) : la belle-mère place un balai en travers de la porte… et la belle fille doit le relever. A l'origine, il ne s'agit pas de vérifier les qualités ménagères de l'épouse car connaissant cette dernière avant le mariage, la belle-mère n'a pas besoin d'une confirmation. Au village, la plupart du temps, on se connaît depuis l'enfance, et le temps des fiançailles a permis de se faire un avis sur chaque époux. De plus, toute mariée s'attend à ce rite et relève naturellement le balai, pour ne pas entendre des murmures à son encontre. On notera encore l'aspect théâtral des *rites de passage* ; tous les acteurs savent le « jeu » qui doit être joué. Au lieu d'une épreuve ou d'un présage domestique, comme le laisse entendre contemporaine, il s'agit bel et bien d'un *rite d'entrée*, donc de : le balai est un « obstacle pas assez considérable pour empêcher absolument d'entrer, mais symboliquement suffisant pour signifier que cette entrée, autrement dit l'agrégation à la nouvelle famille, n'est pas encore acceptée d'une manière complète »[17]. Ces rituels à caractère domestique rappellent surtout à la mariée sa future responsabilité familiale (satisfaire sa famille et son foyer)[18], mais ne sert pas à présager une bonne conduite. Ce type d'objets (balai, louche, cafetière) conserve une portée psychologique et pratique : ils veulent signaler un *passage* du droit de possession ou de propriété d'une main à une autre, comme au Moyen-Age lors d'une intronisation ou investiture. On peut qualifier ces usages de *rites d'entrée* : il s'agit de faire *rentrer l'épouse* dans « une catégorie nouvelle, celle des ménagères et maîtresses de maison[19]» . En ce qui concerne le repas des noces, généralement suivi d'une promenade dans l'après-midi, on observera le lieu choisi pour manger, la nature du menu et les places attribuées à certains membres (père et mère, parrain, marraine des mariés, curé et maires). Pendant ce repas, apparaissent des *rites de commencement* et *de fin*, voire *de suspension*, visibles à travers le service de table, le gâteau de noces, les farces, la jarretière et la terminaison de l'agape. Le souper et le bal, les fameuses « Nuits de Tobie » et la « rôtie » (ou breuvage du « pot de chambre ») fondent les étapes de la nuit de noces. Comme dans l'univers funèbre, il existe un prolongement du mariage : on le signale par un *retour* en habits de noces lors des *Répétailles*. A Montfort (Tarentaise), bien qu'en habit de noces, l'époux « ne porte plus ni bouquet ni accessoire » et « l'épouse n'a plus de bouquet, mais garde, piqué au corsage, le nœud du bouquet ». Le nœud symbolise ce qui lie : l'épouse appartient au cœur de son époux. A Saint-Martin-de-Belleville, lorsque les mariés enlèvent leur bouquet de fleur d'oranger, on dit que la chèvre l'a mangée. A Montaimont, les

[16] Stéphane Henriquet, 2015, p. 117.
[17] Arnold Van Gennep, 1946, p. 496.
[18] M. Segalen, 1981, p. 121.
[19] Arnold Van Gennep, 1916, pp. 163-165 ; cf. Stéphane Henriquet, 2015, pp. 122-123.

époux reviennent aussi en habits de noce mais la mariée ne porte plus sa couronne de fleurs d'oranger. L'absence de ces détails vestimentaires indique qu'une étape vient d'être franchie, mais pas encore totalement. A Saint-Martin-de-Belleville, dans l'église, le dimanche des *Répétailles*, la *méneri* (chaperon de la fiancée jusqu'au mariage) ne porte plus le costume de noce, qu'elle avait porté le jour du mariage comme la mariée. C'est la belle-mère qui le porte et elle conduit sa belle-fille au vas de son mari : la belle-mère répète tout ce que la *mèneri* a fait dans l'église avec la fiancée le jour des noces. On voit bien ici que cette *mèneri* symbolise l'état social et familial antérieur de la mariée et la belle-mère, de son côté symbolise la nouvelle situation. Le fait que la *mèneri* ne porte plus le costume de noce comme la mariée et qu'elle ne se manifeste plus, est une manière de montrer une séparation et un changement de situation. La belle-mère procède au rite : elle marque l'agrégation au nouvel espace familial et social. Des rites funèbres sont visibles pendant le scénario du mariage : visites aux tombes, messes pour les défunts. N'oublions pas le *charivari* et la *course de l'âne*, le droit de l'aîné et celui du cadet. Une fois marié, le garçon vient d'acquérir de nouveaux droits, ceux correspondants aux hommes mariés : ayant quitté une condition ancienne pour une nouvelle, il ne sera plus nécessairement invité aux désordres juvéniles. Au cours de la période historique concernée par notre enquête, le mariage apparaît comme un système dans lequel la fécondité demeure cruciale : *matrimonium*, du grec *mater,* signifie que la femme se doit de devenir mère. Autrefois, on attend du mariage la naissance d'enfants destinés à faire circuler les biens entre les générations ; aujourd'hui, l'idée de « développement de la famille » se dissocie de la notion « communautariste » pour se lier à celle d'une différence affective et sexuelle. Une autre définition suscite des débats « qui obligent à réfléchir à nouveau sur la nature du mariage et à en débattre plus ardemment qu'au XVIIe siècle », souligne Martine Segalen, en précisant que, réduit à un ensemble de droits, il n'est pas possible d'exclure des unions en fonction de l'orientation sexuelle. Le mariage est devenu un contrat privé fixé sur l'idée d'une « communauté de vie pour s'entraider, se soutenir économiquement et affectivement. Rien n'indique qu'il ait pour but la reproduction de l'espèce qui peut très bien, aujourd'hui se réaliser en dehors de lui »[20]. Depuis les années 1970, le mariage occidental est « à l'épreuve »[21] et ne s'inscrit donc plus dans la filiation, d'autant plus que chaque individu a le droit de contrôler sa fécondité. Il ne s'agit pas ici de faire un plaidoyer « moral » en faveur de l'ancien ou du nouveau concept, à savoir si l'un est plus sensé que l'autre, mais une observation neutre strictement ethno-historique. Pour la société rurale du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, le mariage incarne la survie de l'entité villageoise, d'où les nombreux actes fécondateurs. Fixé sur le modèle conjugal chrétien du XIIe et XIIIe siècle, le mariage reste un sacrement religieux avant tout, puis se laïcise progressivement au cours du XIXe

[20] Martine Segalen, 2009, p. 943.
[21] *Ibid.*, p. 1159.

siècle, bien qu'en grande partie, la population rurale ne conçoit pas une union non établie devant Dieu. La Révolution Française enlève le monopole du mariage à l'Eglise, légalise le divorce… et laisse émerger l'idée que l'union matrimoniale peut être une institution civile, et le sacrement religieux, une option privée. Les premiers chrétiens ne donnent pas beaucoup d'importance au mariage, mais fixent une règle qui opérera un changement : l'indissolubilité du couple. Durant le XIXe et XXe siècle, durant lesquels existe la reconnaissance juridique du divorce et de la séparation de corps, cette valeur reste une marque habituelle de vie conjugale, comme on le voit en Tarentaise et Maurienne où de nombreux rites et gestes cérémoniels font du mariage l'union de deux êtres fusionnés en un tout. Dans le milieu rural savoyard de la fin du XIXe s et celle de la première moitié du XXe s, le mariage est un acte individuel et collectif du présent qui engage un futur, voire une promesse de convention à la fois civile par sa dimension économique, religieuse et sacrée. Sans possibilité de rupture, il est donc perçu comme un serment sans limite de durée. Dans l'ancienne société rurale, le mariage est une initiation à l'amour, la maternité et un nouvel état familial et social. Il provoque une rupture sociale (abandon d'un milieu familial pour un nouveau) et physiologique (une fille est intégrée dans un nouveau schéma social lié à l'avenir communautaire). Perçu comme une voie permettant une transmission du patrimoine familial et assurant une continuité d'habitudes dans le temps et l'espace, le mariage fait fonction d'alliance et prend une grandeur collective : il se doit de préserver les relations sociales et signifier ce que le village attend de deux êtres mariés. Un concept de base s'est aussi profilé : la solidarité de sexe et d'âge, familial et social et l'exigence d'une jeunesse qui rétablit l'ordre traditionnel.

Conclusion

On peut confirmer que les phénomènes rituels ne correspondent ni à une unité politique, linguistique ou climatologique et qu'ils s'affichent comme des inventions autonomes dont les origines sont à chercher sur le terroir[22]. Quant à deviner quelles sont les forces sociales à l'origine de la défection d'une pratique, il est préférable d'avancer l'idée qu'il vaut mieux éliminer les explications systématiques par la « survivance antique ». Cela n'autorise donc aucune généralisation théorique. Par ailleurs, des éléments paraissent trop rares ou « isolés » pour théoriser. On a constaté combien un rituel sert à symboliser l'importance d'une étape dans la vie d'un individu et combien sa redondance ou *répétition* le fait faire progressivement, accréditant ainsi l'approche théorique d'Arnold Van Gennep qui chercha à relier le rite à son utilité sociale[23]: cette accréditation a pu être produite grâce aux nouveaux éléments documentaires

[22] Arnold Van Gennep, 1943, p. 367.
[23] Michel Valière en certifie l'accréditation : elle « a fait l'objet de multiples applications et vérifications dans les milieux les plus divers » : 2002, p. 68.

puisés dans de nouvelles enquêtes et dans les réponses inédites laissées par lui. Si Pierre Bourdieu ne remet pas en cause la théorie, il met cependant en évidence un concept un peu ignoré : celui de la fonction *instituante* d'un *rite de passage*, c'est-à-dire la sanction et la légitimité d'un ordre établi orchestré par un rite, sans qu'on oublie la dimension « politique » que lui trouve Turner. L'action symbolique et la dramatisation spontanées ou lente d'un rite (bénédiction sur le seuil, larmes, discours...) déploient alors une véritable fresque quasi-théâtrale, sans que tout élément affectif soit absent (cf. le versement des larmes par la mariée en embrassant ses parents, à Montgellafrey[24]). L'aspect théâtral est partout : n'est-ce pas le cas à travers le charivari, la course de l'âne, le mari qui joue au colporteur en apportant une poupée emballée, la sortie de la fiancée sous l'arc de triomphe ou lorsque la mariée déploie le rideau placé sur le chemin pour observer son nouveau village., etc. ?[25]. En tenant compte des variations locales, il a été possible de percevoir les imaginations des groupes territoriaux et sociaux et d'admettre que les rites juvéniles et matrimoniaux ne sont pas seulement révélateurs d'un nouvel équilibre social par intégration du nouveau couple dans la société des mariés, mais aussi d'un caractère sexuel évident. On aura observé qu'un rite matrimonial se fixe beaucoup sur la fille, que la solidarité sexuelle ou de classe d'âge reste souveraine, que dans un rite, il existe une mise en rapport avec quelque chose de *sacré*, et ce, au-delà de l'univers religieux, et enfin que les gestes magiques se cristallisent autour d'une idée d'efficacité (avoir un amoureux, un mari, des enfants, etc.). On s'aperçoit bien qu'un rite présente un itinéraire *initiatique* qui aboutit à une forme de *sacralisation* et dans lequel il laisse pénétrer un ensemble d'émotions individuelles et collectives.

Pour comprendre un rite, les descriptions détaillées sont nécessaires tandis que les données fragmentaires demandent une observation prudente. Certains auteurs n'ont pas cru utiles de donner certaines petites précisions ou ont oublié de le faire : c'est une perte d'informations pour celui qui voudrait théoriser de façon plus générale et déterminer les dominantes locales. Le privilège est d'avoir sous la main - et ce n'est que trop rare - des données sérieusement descriptives comme celles de Francis Tracq (Bessans) et d'autres auteurs ou des *récits de vie* précieux comme ceux de José Reymond (Tignes) ou de Roland Anselmet (Bonneval-sur-Arc). Il est toujours frustrant de « rester sur notre faim » quand on nous assure la connaissance d'un élément ethnographique (rite, récit, chanson) sans être aller le « sauver » pour en donner une description. Les réponses aux questionnaires d'Arnold Van Gennep demanderaient de nouveaux examens directs pour en combler les lacunes et en vérifier certaines données. Mais de plus en plus, les fruits d'une telle démarche se réduisent et obligent à nous contenter de sources documentaires éparpillées ou de souvenirs altérés. On espère voir un jour une analyse détaillée de toutes

[24] Enquête S. Henriquet.
[25] Cf. Arnold Van Gennep, 1943, p. 618.

les descriptions obtenues jusqu'à aujourd'hui… vaste travail qui pourrait être un nouveau *Du berceau à la tombe* consacré à la Savoie avec des cartographies… un ouvrage qui ferait suite à celui d'Arnold Van Gennep (1916) et de Roger Devos (1991). Toujours à propos des *rites de passage*, un travail universitaire pourrait être envisagé : les *rites de passage* dans la Savoie actuelle, tant dans la vie institutionnelle qu'individuelle. Un tel travail permettrait-il de savoir si l'homme moderne a autant besoin de gestuelle rituelle que les anciennes sociétés ? Pour appréhender un *rite de passage* aujourd'hui, Claude Rivière en propose les principes méthodologiques[26].

Au cours de cette conférence, comme dans les deux volumes publiés par la SSHA, nous avons tenté d'expliquer le sens caché d'un rite, principal but des sciences étudiant les faits sociaux. Les rites que l'on a rencontrés ne sont pas à voir comme de simples amusements stupides, voire superstitieux qui n'auraient aucune raison d'être… comme si les sociétés dites « traditionnelles » formeraient un ensemble de comportements aberrants. En replaçant leurs cérémonies dans leur contexte social et mental, elles prennent une route logique, et ce, en dehors de tout jugement moderne, et révèlent leur nécessité sociale. Les théoriciens du rite, qu'on est loin de concurrencer ici, trouveront peut-être des éléments pour parfaire ou contredire leurs arguments sur l'identification d'un rite et les démarcations à établir entre les diverses notions qui s'y rattachent (magie, religion, prière, tabou et totémisme…). Au cours des enquêtes, notre espoir était d'enrichir le corpus ethnographique des rites matrimoniaux d'une société rurale, tout en essayant de faire comprendre l' « efficacité sociale redoutable » de leur mise-en-scène qui se cache « derrière des significations qu'il faut savoir décrypter », comme le dit Martine Segalen[27]. Ces échanges, gestes et paroles, cette force du langage symbolique… qui ont défilé au fil des pages, « il convient de les confronter entre eux, afin de reconstituer a posteriori le puzzle de leur signification profonde »[28]. A l'intérieur d'un espace naturel et social « mouvant », les rites et croyances rencontrés au cours de nos enquêtes proviennent d'une accumulation millénaire de savoirs, d'expériences, d'appréhensions humaines, de représentations mentales, sans cesse en mutation. Contrairement aux idées reçues passéistes, faisant croire qu'il en aurait toujours été ainsi au cours des âges, la tradition (de *tradecere* : transmettre) est un phénomène vivant plutôt qu'un élément figé dans le temps : elle est vouée à se transformer, à être remplacée, voire à disparaître. Tel est le cheminement historique des sociétés humaines. On le constate avec les costumes traditionnels que l'on pense à tort intemporels : l'évolution des niveaux de vie et le commerce itinérant ont joué un rôle dans l'apparition et la modification vestimentaires[29]. Albert Milliex,

[26] Michel Valière, 2002, p. 69.
[27] Martine Ségalen, 2009, p. 780.
[28] *Ibid.*, 1981, p. 22.
[29] Cf. Gérard Collomb, Yvan Cadenne, Louise Alcan, 1991 ; vallée du Morel : cf. Stéphane Henriquet, 2004, I, pp.153-155.

ce « facteur ethnographe » de la Motte-Servolex et originaire de Saint-Sorlin d'Arves, pour reprendre Charles Joisten, n'écrit-il pas : « Les ressources très bornées de la campagne ne permettent pas de se conformer scrupuleusement à cette hiérarchie [les couleurs et prescriptions vestimentaires du deuil] et l'on verra facilement la veuve ne porter de deuil bleu ou la nièce porter le deuil noir, parce que celle-ci en a les habits et que celle-là ne peut les acheter »[30].

A Doucy-Tarentaise, lorsqu'un enfant était mort-né, on disait : « Il est resté *au passage* ». Un originaire de cette commune nous confie : « Tout le monde le disait, et ma mère [née en 1904] aussi »[31]. Comment mieux exprimer l'idée d'une séparation entre une étape qui finit et une autre qui aurait dû commencer ? Un terme dialectal revient aussi à la mémoire de notre informateur : *éveillon,* signifiant « petite tape ou gifle ». Il lui rappelle la petite tape quasi-rituelle que la sage-femme donnait au nouveau-né, pour le faire crier afin de s'assurer de sa naissance… mais aussi premier cri signalant sa venue dans le monde et dans sa future vie sociale. Il reste maintenant à présenter un chaînon manquant : les rites, croyances, pratiques et paroles de la société enfantine dont le plan de travail est déjà tracé et que l'on espère un jour faire connaître.

Stéphane Henriquet

Bibliographie des ouvrages cités dans l'article :
• ARIES Philippe, 1975, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen-Age à nos jours,* Seuil. - 1977, L'homme devant la mort, L'univers historique, Paris-Gallimard.
• GERARD COLLOMB, YVAN CADENNE, LOUISE ALCAN, 1991, « Vêtements et costumes dans la Savoie traditionnelle », *L'Histoire en Savoie*, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
• CUISENIER Jean, 1995, « La tradition populaire », *Que sais-je* (sur le rite de passage : pp. 70-74).
• HENRIQUET Stéphane, 2014, « Arnold Van Gennep, pionnier de l'ethnographie alpine », *Mémoires et documents de l'Académie Chablaisienne,* t. LXXIII, pp. 187-217.- 2015, *Naître et mourir en Savoie,* anciennes et nouvelles enquêtes sur les rites de passage de Tarentaise et Maurienne, *Mémoire et documents n°CXVIII*, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. - 2017, *S'unir et se marier*, *Mémoire et documents n°CXX*, Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
• MICHAUD-NERARD François, 2010, « La mort, et le deuil. Évolutions récentes », *Études sur la mort*, n°137, p.117.
• MILLIEX Albert, 1978, « Les coutumes familiales à Saint-Sorlin d'Arves (Savoie) au XIXe s », *Le Monde Alpin et Rhodanien*, 1-2, pp. 131-146 (présenté par Charles Joisten).
• SEGALEN Martine, 1981, Amours et mariages de l'ancienne France, Paris, Berger-Levrault. - 2009, « De 1930 à nos jours : résistances et modernités », in *Histoire du mariage*, Paris, Laffont, collections Bouquins, pp. 913-961.- 2009, « Le mariage occidental à l'épreuve », in *Histoire du mariage*, Paris, Laffont, collections Bouquins, pp. 1159-1166.
• TURNER Victor W, 1990, *Le phénomène rituel, structure et contre-structure : le rituel et le symbole ; une clé pour comprendre la structure sociale et les phénomènes sociaux,* Paris [trad. de : The ritual process : structure and anti-structure, Chicago, 1969].
• VALIERE Michel, 2002, *Ethnographie de la France. Histoire et enjeux contemporains des approches du patrimoine ethnologique*, Paris.
• VAN GENNEP Arnold, 1909, Les rites de passage, Paris.- 1943, *Manuel du folklore français contemporain*, t. I., Picard, Paris.- *Ibid,* 1946, t. II, Picard, Paris.

[30] Charles Joisten, 1978, p. 146.
[31] M. Jean-Michel Bouvier, né en 1946, enquêtes Stéphane Henriquet, 2020 (inédit).

L'horloge de la place Saint Léger

par Monique Dacquin

Alors que des travaux de consolidation sont programmés en janvier-février sur le clocheton de l'horloge de la place Saint Léger, petit retour historique sur les origines de ce monument chambérien.

Non, l'horloge qui trône sur la place Saint Léger n'est pas l'horloge de l'ancienne église Saint Léger détruite en 1760 ! Celle-ci a été installée en 1775 au sommet du clocher de la Sainte Chapelle du château d'où elle a disparu lors de l'installation du premier carillon en 1938.

L'horloge de l'église Saint Léger avait été déplacée au sommet du clocher de la Sainte Chapelle.

L'horloge que nous avons aujourd'hui sur la place est un don du Comte Michel Frédéric Pillet-Will (1781-1860), cofondateur de la Caisse d'Epargne et régent de la Banque de France.

Ce grand bienfaiteur de la Savoie, originaire de Montmélian, avait fait savoir en janvier 1852 qu'il voulait doter Chambéry d'« *une horloge publique à sonnerie avec un cadran de nuit* ».

Il avait d'ailleurs fait confectionner cette horloge à Paris « *par l'un des plus habiles horlogers* ».

Auparavant, il avait confié au directeur de l'horlogerie de Cluses, le soin de choisir, avec l'Intendant Général, le lieu où l'implanter en émettant le souhait de la place Saint Léger.

L'horloge arrive à Chambéry en mai 1852 et le mois suivant, on commence à réaliser le clocheton pour l'abriter. Celui-ci est érigé au-dessus du corps de garde, parallèlement à la place Saint Léger.

Début août, un horloger parisien du nom de Wagner vient procéder à la pose puis à la mise en route du cadran. Puis on s'active à placer les armoiries de la ville au-dessus de l'horloge ainsi que les deux cadrans latéraux, qui ne sont pas éclairés la nuit.

Les travaux sont achevés peu avant Noël 1852. « *Au-dessus du cadran se détachent en relief les armoiries de Chambéry ; au-dessous est gravée en lettres d'or cette inscription « Don de M. Pillet-Will. 1852.* » L'horloge

va scander la vie des Chambériens jusqu'en 1897.

Le 22 août de cette année-là, vers 19 h 30, le feu éclate place Saint Léger, à proximité des ateliers de l'imprimerie générale. Arrivés sur les lieux, les pompiers constatent que leur lance ne marche pas puis qu'ils n'ont pas suffisamment de tuyaux. Le feu va donc se propager dans toutes les directions en dépit d'une pluie battante qui le ralentit un peu.

L'horloge du Comte Pillet-Will était implantée à l'origine parallèlement à la place Saint Léger.

Aidés par les pompiers de Bissy, Aix, La Ravoire, Saint Alban et Cognin, ainsi que par les militaires de la garnison, les soldats du feu chambériens parviennent à maitriser l'incendie après minuit. Mais les dégâts sont considérables : ils sont estimés à 7 millions de Francs et il y a 60 sans-abris qui ont tout perdu... Tout le pâté de vieilles maisons comprises entre la place Saint Léger et la place Caffe est très endommagé. Dès le matin suivant la catastrophe, certains émettent dans la presse l'idée d'en profiter pour percer une rue. « *Il n'y a dans les allées de la place Saint Léger ni air, ni soleil, ni quoi que ce soit de salubre. Nous sommes la risée des étrangers qui appellent Chambéry la ville aux vieux tunnels délabrés (et dégoûtants)* » peut-on lire dans le journal Le Courrier des Alpes.

Et un mois pile après l'incendie, le 22 septembre, le Conseil municipal étudie trois propositions pour l'ouverture d'une rue reliant les places Caffe et Saint Léger à travers les immeubles sinistrés. Finalement il choisit de la faire commencer à droite de la maison de l'horloge place Saint Léger pour aboutir au carrefour de la place Caffe et de la rue du château. Le projet de nouvelle rue est déclaré d'utilité publique le 8 février 1898.

Il autorise le maire à acquérir, soit à l'amiable, soit par expropriation, les immeubles nécessaires. Les démolitions commencent en mars 1899 et la nouvelle rue est baptisée le 11 juin 1900 « *Porte Reine* » en souvenir d'une ancienne porte ouverte dans les remparts en 1737 lors du mariage de Charles Emmanuel III avec Elisabeth de Lorraine.

La place créée au milieu portera le même nom pour « *épargner les efforts de mémoire* ». L'ensemble des travaux a coûté 520 803 F financés par un emprunt et des ventes.

Reste la question de l'horloge du Comte Pillet-Will « *miraculeusement épargnée* » par l'incendie.

Le 11 avril 1901, le Conseil municipal décide de la réédifier. Mais son clocheton est en mauvais état. Par ailleurs, Victor Dénarié, architecte de

M. Angleys, propriétaire de la maison qui fait l'angle entre la place Saint Léger et la rue Porte Reine, souhaite l'établir « *en pan coupé sur l'angle nord de l'immeuble* ».

La nouvelle rue et la place percées à travers les immeubles incendiés.

M. Angleys propose à la Ville de lui vendre cet emplacement situé au-dessus du plancher du 4e étage de son immeuble. Jusqu'alors, l'horloge était installée sur une propriété privée louée par bail 150 F/an.

Le Conseil municipal accepte le plan dressé par Victor Dénarié car « *la Ville embellit ainsi son quartier le plus central tout en conservant un monument qui a bien à Chambéry son caractère propre, son utilité et qu'on ne supprimerait pas sans provoquer de justes récriminations (...). Ce projet permettra l'achèvement immédiat et convenable de tout un côté de la nouvelle rue* ».

L'acquisition de l'emplacement à Madame Angleys née de Chambost de Lépin coûtera 2 351 F à la Ville.

S'y ajouteront les frais de démolition et de reconstruction du beffroi (3 800 F), l'installation de l'horloge (1 600 F), la fourniture et pose de deux culots moulurés en pierre de l'Estaillade pour consolider l'angle du bâtiment sous le nouveau beffroi, les raccords divers et la construction du placard pour les poids de l'horloge (366,43 F), les honoraires de l'architecte (278,32 F) et les travaux de sculptures confiés au Chambérien Jean Carle (1 400 F), soit au total près de 10 000 F.

C'est ainsi que la Ville se retrouve propriétaire d'une toute petite partie du grenier de la maison Angleys dans lequel il a fallu créer un accès au clocher.

Ce n'est pas forcément bien visible d'en bas mais sur le clocheton, les deux dates de 1852 et 1902 figurent au-dessus et au-dessous des armoiries de la

Ville tandis que les noms de l'architecte Victor Dénarié (qui a construit la plupart des immeubles du quartier Porte Reine) et du sculpteur Jean Carle (auteur notamment des sculptures du monument aux morts du Clos Savoiroux) sont gravés au bas des pans coupés.

Figure de proue de la place Saint Léger, ce clocher est depuis plus de 100 ans exposé à tous les temps. Les fines lamelles de bois (abats son) qui composent sa partie supérieure n'ont pas résisté aux années et les pompiers ont dû intervenir en juillet 2018 pour le sécuriser. Une restauration s'impose donc y compris sur l'horloge même aujourd'hui électrifiée. Elle va être réalisée cet hiver car l'horloge est devenue un des symboles de la ville, un repère sans lequel la place Saint Léger n'est plus la même.

Sources :
presse ancienne (site Lectura plus) et délibérations du Conseil Municipal (archives municipales).

L'accès à l'horloge se fait par le grenier de l'immeuble faisant l'angle entre la place Saint Léger et la rue Porte Reine.

Le clocheton avec les dates de 1852 et 1902 ainsi que les noms de Victor Dénarié et Jean Carle.

Dernière minute

Le lundi 17 février 2020 le clocheton restauré retrouve sa place et les sonneries de l'horloge retentiront à partir du mercredi 26 février 2020.

Les pompiers interviennent en 2018 pour sécuriser le clocher en attendant des travaux de restauration. (Cliché Gilles Triboulet).

L'horloge est aujourd'hui la figure de proue de la place Saint Léger.

Les étapes de la remise
en place du clocheton

Portails chambériens : curiosités et particularités

Par Dominique Tritenne

À l'occasion d'une promenade dans les rues de Chambéry, il est agréable de voir quelques beaux morceaux d'architecture et de s'interroger sur la fonction de tel ou tel élément, sur la qualité des matériaux utilisés, ou, encore, sur la volonté d'intégrer des « bribes » d'un bâtiment disparu, dans un ensemble qui leur est postérieur. Quand l'acte de construire fait appel au remploi de blocs taillés ou sculptés, notre curiosité est toujours avide de comprendre l'état d'esprit du maître d'ouvrage. Parmi ces éléments souvent remployés, il en est un, le portail, qui remplit des fonctions bien particulières : accueillir ou retarder le visiteur, afficher la personnalité de l'occupant de la demeure ou annoncer les règles liées à l'arrivée dans le lieu, qu'il fût civil, religieux ou institutionnel, ce qui sera le cas, successivement, pour chacun des trois portails présentés, car « *… il est traditionnel depuis le Moyen-Âge, dont le XVIe siècle n'est pas encore bien loin, d'annoncer symboliquement la vocation de sa maison à la manière d'une enseigne par un ornement ou un texte ou les deux ensemble »*[32].

Mais reconstituer l'historique du choix qui amène au remploi n'est pas chose facile : que d'étapes à franchir ! Il faut mentionner l'existence d'un certain esprit chambérien, soucieux de préserver, de remettre dans son contexte des traces d'histoire de la ville, dont l'existence fut marquante, et qu'il ne souhaite pas voir effacer par le temps. Cette démarche fut, par exemple, au XIXe siècle, celle des promoteurs de la conservation et de la préservation du portail Saint-Dominique, qui ne savaient pas trop où l'implanter, avant de choisir de le remonter au bas de l'escalier menant à l'esplanade de l'ancien château devenu Préfecture, symbole de l'administration française dans le nouveau département. Que souhaitaient-ils honorer : le souvenir de la grande église gothique des Dominicains, ou bien celui du souverain Sénat de Savoie, instance judiciaire et administrative de l'Ancien régime savoyard, implanté dans leur couvent ? D'autres interrogations concernent l'énigmatique portail de Celse Morin, en place dans l'allée Henry Planche depuis 1982, mais aussi celui qui colore l'entrée du 106, rue de la Croix-d 'Or, taillé dans un « marbre » rouge-praline, ayant un curieux aspect de nougat… L'esprit aime se réserver un peu de mystères et d'interrogations, sans toujours livrer une réponse. Il laisse libre part à la recherche grâce à laquelle nous prenons bonheur à satisfaire notre curiosité.

---

[32] Cadiot Christian, *La porte énigmatique de Celse Morin à Chambéry*, Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Savoie, neuvième série, tome I, année 2013-année 2014, Académie de Savoie, château des ducs de Savoie, Chambéry, 2015, p.457

Le portail du 106 de la rue de la Croix d'Or

Il donne accès à l'hôtel Costa de Beauregard et ouvre un passage très fréquenté pour rejoindre la place de la Métropole. Ce portail chambérien constitue une curiosité architecturale remarquée et souvent décrite : *« L'hôtel de la rue de la Croix d'Or adopte un plan typiquement italien : un quadrilatère traversé par un passage couvert avec une cour intérieure. La façade principale, rue de la Croix d'Or, est en belles pierres de Lémenc. On note la qualité des matériaux comme la brèche de Vimines, marbre rose extrait de carrières de la région chambérienne, sur les piédroits de l'arc d'entrée. »*[33] En effet, l'œil est attiré par l'entrée de ce passage, dans lequel est inscrit un arc constitué de gros blocs taillés, moulurés et polis dans un matériau très décoratif, de couleur rose saumon, avec des inclusions de galets roulés de différentes teintes. Cette roche, dont l'aspect est unique, est appelée « brèche de Vimines » où elle était extraite, au lieu-dit « Pierre-Rouge ».

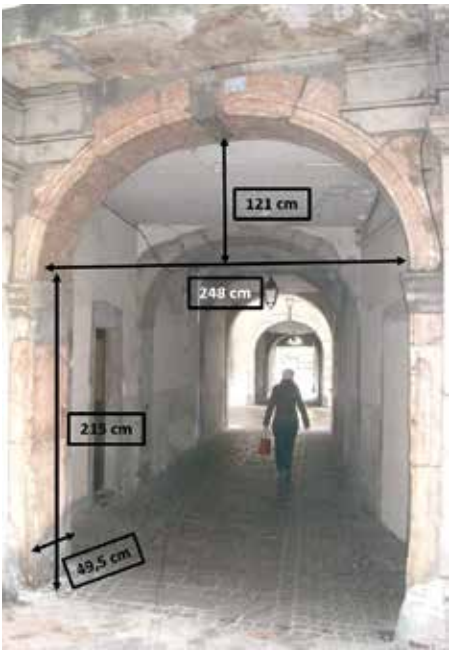

Portail du 106, rue de la Croix d'Or, avec ses dimensions © D. Tritenne, 05/2010

Un panneau annonçant « *Hôtel Costa de Beauregard - XVIIe siècle* » incite faussement à rattacher l'ensemble aux années 1600. Car cet arc tranche nettement avec la façade du bâtiment, élevée en calcaire gris. Il n'apporte structurellement aucun avantage au portail et seul son caractère décoratif justifie sa présence ici. Sa matière et son style architectural ne sont pas dans l'esprit de l'ensemble, et sa mise en place est postérieure à la

Vue d'un front de la carrière de brèche de Vimines © D. Tritenne, 10/2008

[33] Juttet François, Chambéry, *lecture d'une ville, patrimoine, architecture, urbanisme*, Association des Guides-Conférenciers de Chambéry, Éditions Comp'Act, Chambéry, 2005, p.176-177

construction du portail « *… comme le prouvent les adaptations nécessaires pour l'incorporer dans le passage, impostes et clef en molasse, placage en brèche de Vimines pour cacher les manques et amorces de linteau plat sous le balcon* »[34]. Empruntant plus au style de l'architecture religieuse qu'à celui de l'architecture civile, il est à rapprocher, à titre d'exemple, d'un autre, au dessin semblable, en calcaire noir veiné et en brèche de Vimines, visible dans le chœur de l'église Notre-Dame de Chambéry.

Utilisation d'un matériau remarquable

La brèche de Vimines est le « marbre » emblématique de Chambéry. Elle est présente dans toutes les époques de construction de la ville et du département de la Savoie, mais aussi à Grenoble, et à Lyon[35], où elle était appelée au XVIIIe siècle « *marbre de Savoye* »[36], même si l'appellation de marbre est réservée, par les géologues, aux calcaires ayant subi un métamorphisme, ce qui n'est pas le cas de cette roche. Les marbriers, eux, appellent « *brèche* » toute roche constituée d'éléments anguleux ou arrondis pris dans un ciment calcaire. Ce dernier est de teinte orangée à rouge, parfois jaune, les éléments varient de couleurs blanche, beige, grise, rose ou marron. La brèche de Vimines est entièrement calcaire, tant par le ciment que les éléments constitutifs. Elle a pris naissance dans de petits bassins sédimentaires d'eau douce qui bordaient le versant oriental de ce qui est actuellement la chaîne de l'Épine.

La datation de ces assises a pu être réalisée grâce à des fossiles d'eau douce. Elle date de l'Ère tertiaire, époque Oligocène, étage Chattien (-29 à -23 millions d'années). Les matériaux anguleux sont le produit de l'altération des assises jurassiques et crétacées (-150 à -125 millions d'années) de la toute nouvelle chaîne alpine, qui est en cours de surrection. Les matériaux roulés, de même origine, ont été transportés par des cours d'eau et correspondent à nos plages de galets des rivières. Les eaux de ruissellement s'accumulant dans ces petits bassins continentaux sont fortement chargées de carbonate de calcium en solution.

Ce dernier se dépose dans les formations d'éboulis ou d'alluvions et cimente les éléments en s'associant à des hydroxydes de fer colorés en rouge en raison du climat chaud qui régnait dans la région à l'époque[37].

---

[34] Cayla Nathalie, Tritenne Dominique, *Promenade géologique à Chambéry*, Biotope, Mèze, MNHN, Paris/BRGM Orléans (Collection Balades géologiques), 2011, p.18

[35] Rival Denis, Tritenne Dominique, Marbres savoyards à Grenoble aux époques antique et médiévale : la brèche de Vimines et le conglomérat de Bourdeau, *La Pierre et l'Écrit n°17*, Revue d'histoire et du patrimoine en Dauphiné, P.U.G., Grenoble, 2006, p.59-83.

[36] Clapasson André, *Description de la ville de Lyon 1741*, édition annotée par Gilles Chomer et Marie-Félicie Pérez, Éditions du Champ Vallon, Seyssel, 1982, p.58

[37] Explications fournies par Jean-Paul Meunier, à l'occasion de l'exposition *Pierres et marbres des Alpes*, au Muséum d'histoire naturelle de Chambéry, en 2001.

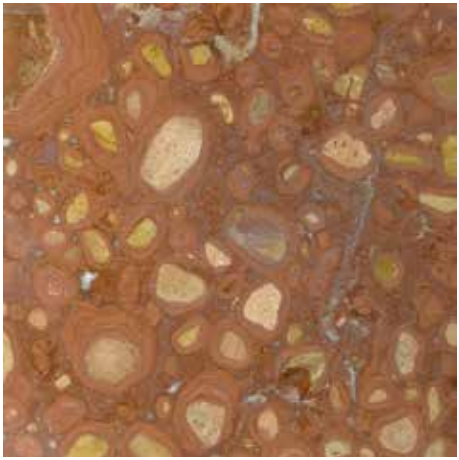

Brèche de Vimines rouge
© D. Tritenne, 11/2006

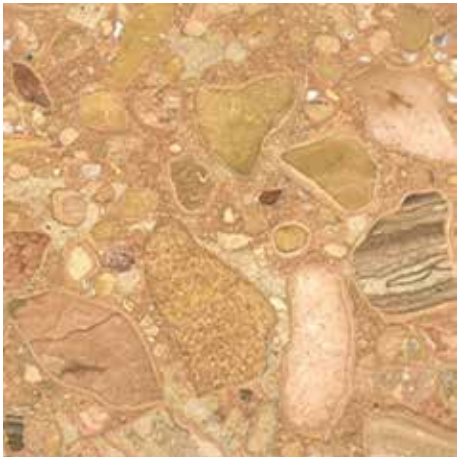

Brèche de Vimines orange
© D. Tritenne, 02/2004

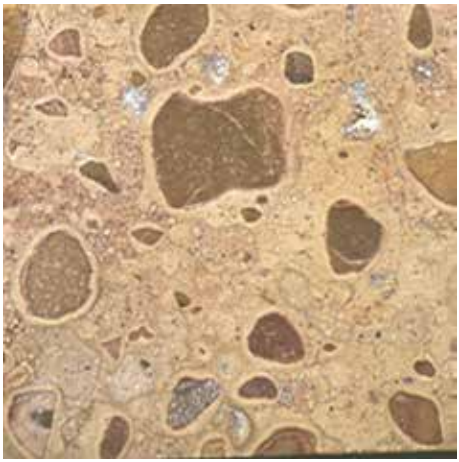

Brèche de Vimines rose
© D. Tritenne, 11/2008

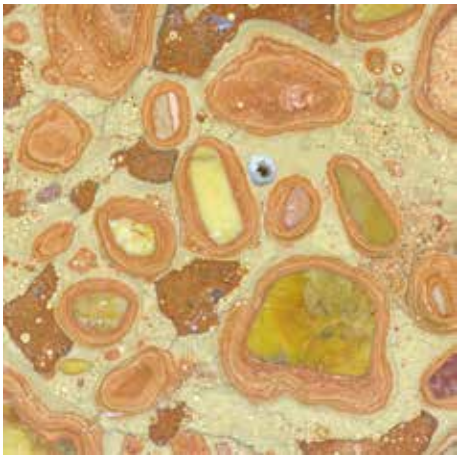

Brèche de Vimines jaune
© D. Tritenne, 02/2004

Un arc remployé

Il est en plein cintre, et s'inscrit dans un portail taillé, lui, en pierre de Lémenc, entre les départs d'un linteau plat, dont la partie centrale a été supprimée (sciée) et des piliers carrés qui lui sont préexistants. Les claveaux placés sous les angles ont été entaillés et dégraissés jusqu'à la moulure, afin de les adapter aux extrémités du linteau, conservées pour ne pas affaiblir la portance de l'ensemble. Si l'arc avait été prévu dès la construction du portail, la hauteur des voussoirs serait constante, et les écoinçons auraient porté sur

l'extrados, et non pas à mi-hauteur des blocs ainsi affaiblis. La dalle du balcon a mal supporté la nouvelle répartition des efforts, comme en témoigne la mise en place d'une agrafe métallique pour rigidifier l'ensemble. On distingue nettement le remplissage de mortier comblant les vides entre l'arc et ce qui reste du linteau. De face, les claveaux taillés en brèche de Vimines sont au nombre de quatre, en partie gauche, et de trois en partie droite. La clef et les impostes supportant les sommiers sont en molasse. Les blocs des jambages sont symétriques en dimension ; sous les impostes, deux habillages, l'un en ciment, l'autre en placage de brèche de Vimines, furent rapportés pour rattraper des écarts. L'intrados des claveaux est mouluré, tandis que côté rue, une gorge entaille les faces de parement. Au vu de tous ces détails, l'arc est ici clairement décontextualisé : il s'agit d'un remploi, provenant d'un édifice antérieur. Son intégration donna un « apparat » certain à l'entrée du passage. Un petit détail est révélateur de l'intérêt esthétique accordé à l'ensemble : sur les tailloirs, de couleur grise, des piliers carrés supportant les consoles du balcon, se remarquent de petits fleurons en brèche de Vimines, incrustés dans une gorge, dont certains ont disparu[38]...

Détail du portail, montrant l'insertion de l'arc et le sciage d'un claveau © D. Tritenne, 11/20088

L'architecte auteur de ces travaux

C'est dans un ouvrage d'un architecte lyonnais, Léon Charvet[39], que l'on découvre, avec certitude, l'auteur de cette modification bien postérieure au XVIIe siècle : « *Pellegrini Charles-Bernard, architecte, né le 7 septembre 1819 à Yenne (Savoie), est mort à Chambéry le 16 décembre 1864. Entré à l'École des Beaux-Arts de Paris en 1839 (où il obtint une médaille de 2e classe, et de 1ère classe en 1847) ; il fit partie de l'atelier Lebas et Caristie où il se lia avec Charles Garnier ; il revint à Chambéry en 1848, époque où il obtint, au concours, l'exécution du Casino d'Aix-les-Bains. Il fut nommé architecte de la ville d'Aix-les-Bains et de l'établissement thermal et, en 1860, architecte de la ville de Chambéry, fonctions dans lesquelles il est mort. Travaux d'architecture : à Aix-les-Bains : le Casino, restauration complète et réfection de l'établissement thermal et le Grand Hôtel. – À Marlioz (2 km d'Aix-les-Bains) : l'établissement thermal.*

[38] Ce motif décoratif, réalisé dans le même marbre, se retrouve sur les chapiteaux ronds coiffant des colonnes supportant les voûtes d'arêtes, dans l'entrée de l'ancien couvent des Visitandines de Lémenc.

[39] Charvet Étienne-Léon-Gabriel, *Lyon artistique, architectes,* Bernoux & Cumin, Lyon, 1899, p.297-298

– À Chambéry : portail de l'hôtel Costa de Beauregard ; l'hôtel d'Alexandry et l'hôtel de ville, qu'il ne put achever ; le marché couvert ; la chapelle des sœurs de Saint-Joseph et le piédestal du monument Favre ; commencement de la reconstruction du théâtre (voyez Revel). – Église de Jacob-Bellecombette (Savoie). - Il fut admis comme membre correspondant de la Société académique d'Architecture de Lyon le 2 juillet 1863 ; membre de la Société centrale des Architectes français. » Mentionnons que le visage de Charles Pellegrini est figuré sculpté sur un des chapiteaux de la chapelle de la Congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Chambéry : c'est probablement le seul portrait subsistant de cet architecte[40].

Proposition sur l'origine du portail

La contribution de l'architecte Pellegrini dans des travaux liés au portail de l'hôtel Costa de Beauregard, entre 1860 (date de sa nomination au poste d'architecte de la ville de Chambéry) et 1864 (année de son décès), ne peut concerner que l'insertion de l'arc en brèche de Vimines dans l'ensemble déjà existant. Se pose ensuite la question de l'origine du portail et du bâtiment duquel il provient… Si l'on s'en tient aux dates extrêmes de 1847 et de 1862, avait lieu à Chambéry la démolition des bâtiments conventuels occupés par l'ancien Sénat de Savoie, attenant à l'église détruite, elle, dès 1794[41]. Bâtiments démolis, justement, pour laisser la place au premier marché couvert, dont l'architecte en charge n'est autre que… Charles Pellegrini, comme mentionné dans la notice ci-dessus, qui « *… en a dressé le cahier des charges, signé les plans et suivi l'exécution des travaux* »[42] !

La boucle est ainsi bouclée, et il est aisé de comprendre qu'étant chargé de la démolition de ce qui restait du couvent, il put remarquer ce bel arc en anse, le fit mettre de côté, et l'intégra dans le portail de l'hôtel de Costa de Beauregard. Il est certain que la brèche de Vimines était un matériau utilisé pour la construction et la décoration du couvent des Dominicains chambériens, notamment pour

Vue du couvent des Dominicains dans le Theatrum Sabaudiæ

[40] Brocard Edmond, Panorama patrimonial, *Bulletin n°47*, Société des Amis du Vieux Chambéry, imprimerie Arc-Isère, Chambéry, année 2008, p.15-16

[41] Ménabrea Louis, Compte rendu des travaux de l'Académie royale de Savoie 1847-1851, Mémoires de l'Académie de Savoie, 2de série, tome I, Chambéry, 1851, page LI

[42] Berlioz Michèle, Dacquin Monique, Du couvent des Dominicains au premier marché couvert (1418-1867), *Bulletin n°46, Société des amis du vieux Chambéry*, Imprimerie Arc-Isère, La Ravoire, 2007, p.29-45.

des colonnes, comme en témoigne cette mention relevée dans un contrat concernant la construction de leur église lyonnaise : « *Prix fait passé à Chambéry le 1 avril 1660 par le père Alexandre Richard à Claude Vivien et César Verdet*[43]*, maitres maçons bourgeois dudit Chambéry solidairement de tirer et ébaucher en rond de la perrière de Vimines quatre colonnes en quatre pièces de marbre jaspé, chacune d'icelles de 13 pieds de hauteur et 22 pouces d'épaisseur, de la même couleur de celles qui sont au couvent de Saint-Dominique de ladite ville de Chambéry, non plus pâles ni blêmes, et faire conduire lesdites 4 colonnes à leurs frais et dépens au Bourget …* »[44]

Devant ces concomitances d'acteur, de temps, de lieux et de matériau, il est donc logique de proposer que cet arc provienne de la démolition du couvent des Dominicains de Chambéry, probablement du cloître ou d'un portail communiquant avec l'église, avant d'être intégré, peu de temps après, à son emplacement actuel.

Le portail de Celse Morin

Il est situé dans l'allée Henry Planche, entre la place Saint-Léger et le passage Henri Murger. Celse Morin, originaire d'Autun[45], fut de 1542 à 1559, un conseiller au Parlement français de Chambéry institué par François Ier, lors de l'occupation française de 1536 à 1559. Il avait acquis une maison au fond de l'allée de l'Épée, près de l'actuelle rue Saint-Antoine. Elle était traversée par une « *ruette étroite* » au milieu de laquelle il fit placer ce portail, vers 1551, sur lequel on peut toujours lire ces quelques mots gravés : *CELSUS MORINEUS ME POSUIT*. Ce dernier souhaitait probablement limiter le passage dans cette allée reliant la rue Macornet aux Moulins de la cité. En 1559, quand le duc Emmanuel-Philibert récupéra

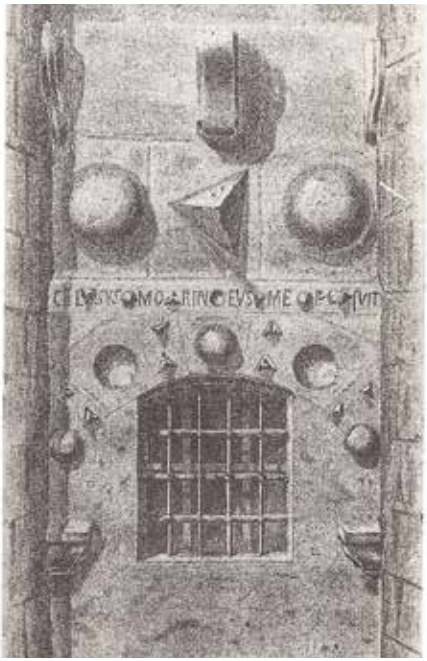

Gravure ancienne du portail à son emplacement originel
© Revue L'Histoire en Savoie n°69

[43] Concernant ces deux maîtres-maçons chambériens, lire dans notre précédent bulletin : Tritenne Dominique, Au XVIIe siècle, quand les blocs éboulés du Mont Granier servaient de carrière aux maîtres-maçons de Chambéry, *Bulletin n°58, Société des amis du vieux Chambéry,* imprimeur Couleurs Montagne, La Ravoire, 2019, p.55, 63 et 69.

[44] Archives départementales du Rhône, cote 3 H 4 Dominicains, sac Raymondus N° 1, p.CCLVII

[45] Viout Jean-Olivier, Fachinger Claude, L'énigmatique porte de Celse Morin, *Chambéry intime*, Éditions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2002, p.11-16.

ses états savoyards, cette maison devint brièvement le premier siège du Sénat de Savoie, avant que celui-ci ne s'implante dans le couvent des Dominicains de Chambéry, le 24 octobre 1559[46]. Le président Cathelin Pobel l'occupa ensuite, avant de la céder en 1610 à Antoine Favre (1557-1624), lors de sa prise de fonction à la présidence du Sénat la même année. En 1612, le président Favre décida, lui, de fermer complètement le passage du public au niveau du portail. Face aux plaintes, une enquête fut menée, concluant que « *Depuis que la ville est ville, le passage a toujours existé…* » Ce qui n'empêcha pas le président Favre de continuer ses travaux ! La Ville diligentant une nouvelle enquête, le président confia sa défense à son frère François, lui aussi avocat. On ignore l'issue du procès… Trois siècles plus tard, le quartier fut durement touché par le bombardement de 1944, et le portail démonté des ruines, pour être stocké dans le cloître du Musée savoisien. En 1982, il est remonté à son emplacement actuel, et continue à « … *susciter interrogations et interprétations* », comme le rappelle une plaque posée juste à côté.

Matériaux et motifs sculptés

La taille de la pierre grise de Lémenc est finie à la pointe, avec des bordures ciselées. On discerne encore les trous de scellement des barreaux dans l'intrados des claveaux. Les jambages portent des impostes sur lesquelles est déposé un arc épais, surmontée d'une frise rappelant le nom du commanditaire des travaux, le tout étant coiffé de blocs taillés. L'originalité de l'ensemble réside dans les motifs sculptés de manière symétrique et de différentes grandeurs : que de mystères, autour de ces tétraèdres et hémisphères ! Au-dessus, trois corbeaux durent soutenir un auvent. Sur une gravure ancienne, figurant la porte dans son emplacement originel, on comprend clairement que les moulures soient tournées vers l'intérieur, car elles étaient les seules faces visibles des blocs enchâssés dans la muraille.

Une ressemblance troublante…

Curieusement, j'ai remarqué récemment à Saint-Martin-du-Fresne (Ain), village natal de Sébastien Castellion (1515-1563), célèbre humaniste de la Renaissance, un "petit frère" de ce portail chambérien, sans qu'apparemment, n'existe de lien autre que cette similitude de motifs utilisés. Installé dans la tourelle de l'ancienne cure du village, il permet d'accéder à un bâtiment très ancien, maintenant propriété privée[47]. Le linteau plat qui le coiffe, posé sur

[46] Burnier Eugène, *Histoire du Sénat de Savoie et des autres compagnies judiciaires de la même province,* Mémoires de l'Académie impériale de Savoie, seconde série, tome VI, Imprimerie Puthod fils, Chambéry, 1864, p.372

[47] [Coll.], *Richesses touristiques et archéologiques du canton de Nantua*, département de l'Ain, Pré-inventaire, Imprimerie Gabriel Lardant, Hauteville-Lompnes-Nantua, 1991, p.311

des piédroits aux blocs bossagés, est sculpté d'éléments identiques à ceux précédemment décrits : tétraèdres et hémisphères en relief. On voit à gauche, un hémisphère et deux tétraèdres, et, à droite un seul tétraèdre, accompagné de deux hémisphères, d'un diamètre sensiblement inférieur à celui de gauche. Au centre, dans un écusson bûché, un motif difficilement visible était gravé – une balance, ou un chaudron suspendu à un crochet ? – qui devait compléter la symbolique alchimiste de l'ensemble. Ce linteau fait appel au même vocabulaire que celui de Celse Morin, et peut être daté du XVIe siècle.

Portail de Celse Morin à son emplacement actuel © D. Tritenne, 05/2010n°69

Portail de la cure de Saint-Martin-du-Fresne © D. Tritenne, 08/2019

Décryptage et interprétation

Revenons aux années 1500, quand la Renaissance mit au goût du jour l'esprit de l'Antiquité, et redécouvrait les acquis des Grecs et des Romains. Un spécialiste, Christian Cadiot[48], a décrypté les éléments symboliques utilisés dans le portail chambérien : « *Au centre du motif, un tétraèdre dont la pointe sommitale est orientée vers le spectateur et fait saillie. Il est flanqué de part et d'autre de deux demi-sphères dont le diamètre parait égal à l'arête du tétraèdre… Le tétraèdre (quatre faces triangulaires équilatérales) fait partie des cinq polyèdres réguliers connus avec l'octaèdre (huit faces triangulaires équilatérales), l'icosaèdre (vingt faces triangulaires équilatérales), le cube*

[48] Christian Cadiot est un magistrat lyonnais, connu et reconnu pour ses recherches sur la symbolique, qui a écrit l'article mentionné en note 1.

(six faces carrées) et le dodécaèdre (douze faces pentagonales équilatérales et équiangulaires). Solides géométriques remarquables et remarqués dès l'antiquité, ils ont servi à Platon dans le discours du Timée (358 av. J.-C.) à établir une cosmogonie dans laquelle le savant philosophe associe le tétraèdre au Feu, l'octaèdre à l'Air, l'icosaèdre à l'Eau et le cube à la Terre et assigne au dodécaèdre, seul polyèdre à faces pentagonales, la fonction prestigieuse d'être l'épure de l'univers. La culture de la Renaissance étant marquée par le retour en force des philosophes antiques, il n'y a donc pas à priori d'inéquation à retenir le polyèdre figuré par Celse Morin dans l'acception platonicienne, et de le tenir comme signifiant l'élément Feu. Que dire de l'hémisphère plein ? Par essence, la sphère est une forme pleine. Elle est donc l'expression de la fécondité ou d'un univers contenu en elle. Une interrogation subsiste toutefois sur ce qui est exactement figuré. Est-ce l'hémisphère lui-même ou une sphère complète que, par commodité d'implantation, l'on a tronqué en laissant au spectateur le soin de compléter et d'imaginer le reste ? »

Prenons le risque de transposer les mêmes éléments de langage de l'auteur pour le linteau san-martinois : « *Si l'on opte pour l'hémisphère figuré pour lui-même, il est alors tentant de retenir que l'ensemble figure les deux moitiés d'une même sphère que le Feu a séparées ou qu'il s'apprête à réunir.* » La clé de cette énigme se cache peut-être derrière l'interprétation du mystérieux objet qui était gravé au centre du linteau : balance ou chaudron ? Ce dernier pourrait symboliser le creuset, hémisphère en creux figuré dans le portail chambérien, absent du linteau san-martinois. Comme le souligne un autre auteur[49], au sujet de la porte de Celse Morin : « *Le message semble mettre en exergue la recherche permanente de l'étude de la vie, du savoir et de l'accès à un état supérieur pour les hommes* ». Ce qui fut le cas pour les trois présidents du redouté et souverain Sénat de Savoie, propriétaires successifs de cette maison, qui passèrent, tête haute, sous cet arc au message sibyllin. Quant à la cure de Saint-Martin-du-Fresne, nous ignorons quels illustres esprits l'occupèrent !

Linteau du portail chambérien
© D. Tritenne, 02/2020

Linteau du portail san-martinois
© D. Tritenne, 08/2019

[49] Juttet F., *op. cit.*, p.99.

Le portail Saint-Dominique

Historique

Il est le portail de l'ancienne église des frères dominicains de Chambéry, qui s'élevait à l'emplacement des halles actuelles. Considéré d'abord comme étant le portail d'entrée du couvent, en s'appuyant principalement sur la représentation qui en est faite dans le *Theatrum Sabaudiae*, la réalisation d'une maquette des lieux par l'architecte Louis Demonssand en novembre 2007, conservée par la Société des Amis du Vieux Chambéry, a prouvé « … *que le portail Saint-Dominique en question est celui de l'église en retrait sur cour, et non pas celui d'une entrée impossible à caser en limite de rue, tel que préconisé par l'historien au début du XXe siècle, thèse reprise par la suite…*

Maquette du couvent des Dominicains, réalisée par L. Demonssand, collection Amis du vieux Chambéry

Une première phase de démolition du couvent intervint entre 1847 et 1851. Les membres de l'Académie royale de Savoie suivirent l'évolution du chantier. Son secrétaire perpétuel assista au démontage du portail : *« L'Académie fit, auprès des autorités compétentes, des démarches pour la conservation du magnifique portail gothique, qui depuis la rue, donnait accès dans le cloître du couvent. Ce vœu s'est accompli en ce sens que, selon le désir manifesté par sa Majesté le Roi Victor-Emmanuel, ce précieux monument a été démoli, pièce par pièce, avec le plus grand soin, et transporté dans un local, où il sera conservé jusqu'au moment où il pourra obtenir une place convenable dans les nouvelles constructions du château royal de Chambéry. »*[50]

[50] Ménabrea Louis, *Compte rendu des travaux de l'Académie royale de Savoie 1847-1851,* lu dans la séance du 8 août 1851, Mémoires de l'Académie de Savoie, 2de série, tome I, Imprimerie de Puthod, Chambéry, 1851, page LI.

L'avocat Timoléon Chapperon, secrétaire-adjoint de l'Académie, devenue entretemps "impériale", des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, écrit en 1863, qu'il avait été envisagé de le replacer devant l'Archevêché, la bibliothèque publique, l'entrée du château, ou encore l'entrée du cimetière. « *Mais il est arrivé alors ce qui arrive souvent en pareil cas ; c'est que, dans l'embarras du choix, on n'a rien choisi. On l'a simplement démoli. Les matériaux en ont été rangés le long d'une des allées du grand jardin ; on les a numérotés ; et l'on a eu soin de les abriter de manière qu'ils n'aient pas trop à souffrir et qu'on puisse reconstruire le portail entier lorsqu'on le voudra. Il faut espérer qu'on finira par trouver un local convenable pour rétablir ce monument qui mérite vraiment d'être conservé.* »[51]

Carte postale ancienne de l'entrée de l'archevêché, où il fut question d'installer le portail Saint-Dominique, avant la construction de celui en place, collection particulière.

En 1886, la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, à son tour, s'inquiète du sort réservé à ces blocs : *« M. Mugnier propose à la Société d'émettre un vœu semblable en ce qui concerne le portail du couvent Saint-Dominique démoli vers 1851, et dont les matériaux sont entassés depuis 35 ans dans l'une des allées de la promenade du Château. Il lui semble qu'il ne serait pas impossible de donner à ce monument, plus considérable et plus précieux encore que le précédent, une place, sinon dans les façades, tout au moins dans les cours des édifices que la ville de Chambéry doit élever prochainement. Cette proposition est aussi adoptée »*[52]. Il est finalement remonté en 1892, au milieu de l'escalier d'accès au château depuis la place Maché[53].

---

[51] Chapperon Timoléon, *Chambéry à la fin du XIVe siècle*, Dumoulin, Paris, 1863, Laffitte Reprints, 1974, p.145-146.
[52] Travaux de la Société, séance du 23 mai 1886, Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Tome XXIV, Imprimerie Ménard, Chambéry, 1886, p.XLI.
[53] Forray François, Patrimoine, Le couvent St-Dominique en trois dimensions (art.), *La Vie Nouvelle*, 2 décembre 2007

Description

Portail Saint-Dominique, place Maché
© D. Tritenne, 02/2020

En 1847, Louis Ménabréa, alors secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Savoie, assiste à la démolition du portail[54], et nous en laisse une bonne description : *« L'ouverture est proportionnellement grande, ogivale à tiers-point, ornée de trois groupes égaux et placés en retraite de colonnettes, de cordons et de nervures poussés en creux et en relief. Ces groupes sont d'un galbe admirable. Les colonnettes sont surmontées de légers chapiteaux hexagones au-dessus desquels les trois groupes, toujours en retraite et toujours semblables au support se courbent en ogive et forment une triple archivolte… il y avait anciennement un tympan et un pilier central qui séparait l'entrée en deux baies égales (le tympan et ce pilier ont disparu à une époque que l'on ne connaît pas, mais qui doit coïncider avec les constructions du cloître du sénat, élevé il y a deux siècles. Peut-être l'aura-t-on fait pour un motif semblable à celui pour lequel on voulait récemment démolir celui de la cathédrale, pour laisser passer le dais) … Au-dessus du cordon, il y avait quatre statues plus grandes, séparées par de précieuses arcatures. Les statues ont disparu, les culs de lampe ont été mutilés, mais on reconnaît sur chacun d'eux les attributs des évangélistes, le taureau, le lion, l'aigle et l'ange. Ce dernier tient encore une banderole sur laquelle on peut lire S. MATEUS. Le portail est couronné par une sorte de corniche profondément fouillée, sur laquelle divers animaux alternent avec des feuillages délicats et des écussons armoriés portant deux chevrons, dont l'un est renversé, passés en sautoir. »* Concernant cette corniche, Gabriel Pérouse, archiviste départemental de la Savoie, précise : *« Des animaux y courent lestement parmi les fleurs et des écussons armoriés ».*[55] Une suite de scénettes champêtres décore effectivement cette frise, dans laquelle alternent successivement un animal et un motif végétal dont toutes les feuilles sont identiques, quel que soit le fruit qui y est associé ! De gauche à droite, un animal

[54] Ménabrea L., *art.* cit., p.LV : « *Diverses observations que j'ai pu faire pendant la démolition de ce portail… »*
[55] Pérouse Gabriel, *Le vieux Chambéry, guide historique et archéologique,* Éditions des Régionalismes, Monein, 2010, p.20.

musculeux, à tête de chien, aux oreilles pendantes, observe l'arrivant en contre-bas, prêt à bondir. Une branche de chêne, avec quelques feuilles et trois glands, le sépare d'un chien de chasse courant, un collier autour du cou. Semblant sortir d'une vigne, évoquée par un cep feuillu avec une grappe de raisin, on comprend que le lièvre de la scène suivante compte bien ne pas se laisser rattraper ! Au centre, sont deux écussons armoriés, qui n'ont pas été identifiés. En partie droite, un aigle, aux pattes énormes, tourne sa tête, au bout d'un long cou, et la cache dans son jabot. À côté, une fleur ouverte de pavot – semble-t-il – et de deux boutons fermés pendent une branche feuillue. Puis un lion, retournant sa tête, la gueule ouverte, passe sa queue entre les pattes arrière pour la reposer sur son dos. La dernière représentation végétale semble comporter deux pommes de pin. Enfin, une créature à la tête triangulaire mord gloutonnement une branche qu'elle tient entre ses pattes avant.

Chien de chasse sculpté sur la corniche
© D. Tritenne, 02/2020

Lièvre et écusson armorié (non identifié)
© D. Tritenne, 02/2020

Aigle et motif végétal
© D. Tritenne, 02/2020

Lion. Il n'est pas celui de saint Marc, représenté ailé © D. Tritenne, 02/2020

Matériaux utilisés

Les matériaux sont les mêmes que ceux employés pour la construction de la façade de l'église des Franciscains (actuelle cathédrale) : le calcaire gris de Lémenc en partie inférieure, pour les soubassements, les voussures et les piliers latéraux, et molasse de couleur gris-vert, en partie supérieure, pour les parties sculptées, telles que gable, pinacle, dais, arcatures aveugles et corniche. L'architecte Timoléon Chapperon remarque très justement « *… qu'il était fort bien conservé ; ce qui prouve que la molasse bien choisie peut, lorsqu'elle est abritée contre la pluie, résister fort longtemps aux injures de l'air.* » Peut-être la pierre blanche de Seyssel fut-elle utilisée pour certaines sculptures, comme les statues des quatre évangélistes qui étaient posées sur des culs de lampe, en

partie supérieure, et auxquelles Louis Ménabréa fait allusion ? Notons qu'en 1418, date généralement retenue pour l'implantation des Dominicains sur ce site, les chantiers de la Sainte-Chapelle et de l'église des Franciscains occupaient une grande population de tailleurs de pierre et de sculpteurs à Chambéry, et que les mêmes intervenants purent travailler sur le chantier de l'église des frères de Saint-Dominique[56]. Les portails des deux églises conventuelles, probablement terminés plus tardivement, présentent quelques similitudes dans le vocabulaire sculpté, notamment par la présence de pampres avec leurs raisins, et d'un petit lièvre, friand de ces derniers, que l'on trouve figuré sur chacun d'eux.

Conclusion

Les portails décrits présentent tous un lien avec l'histoire de l'ancien souverain Sénat de Savoie, témoignant de l'attachement des Savoyards à cette institution qui vit passer tant de personnages illustres en son temps. Il était donc significatif de les regrouper au sein d'un même corpus architectural. On peut sentir une volonté de conserver vivace le souvenir d'une instance redoutable et redoutée sous l'Ancien régime savoyard. L'emplacement retenu pour le portail Saint-Dominique peut rappeler une transition de la vie chambérienne, le passage de son état de ville-capitale du duché à celui de chef-lieu départemental au sein de la France de l'époque. L'histoire de Celse Morin et de son portail, est aussi associée à un épisode d'occupation française du duché de Savoie. Quant à celui de l'hôtel Costa de Beauregard, peut-être chercha-t-il simplement à attirer le regard et la lumière sur la résidence d'une illustre famille savoyarde, à l'époque charnière du rattachement de la Savoie à la France ? En guise de fin, prenons encore le risque de transposer les mystérieux éléments de langage du portail de Celse Morin, interprétés par C. Cadiot : *« … il est alors tentant de retenir que l'ensemble figure les deux moitiés d'une même sphère que le Feu a séparées ou qu'il s'apprête à réunir. »* Ces deux moitiés de la même sphère auraient-elles pu représenter la Savoie et la France ? Beaucoup d'interrogations sur lesquelles les pierres resteront muettes…

La place Saint-Dominique, vue actuelle, prise du même angle de vue que l'aquarelle peinte de Massotti © D. Tritenne, 11/2017

[56] Tritenne Dominique, La pierre de Seyssel, utilisations en architecture et sculpture (Savoie et Lyon), *Haut Rhône, l'empreinte ancestrale d'un fleuve*, M&G éditions, Bourg-en-Bresse, 2012, p.228-229.

Savez-vous que ...

La Vierge de la Cité

(Cliché André Baix)

Un coin du vieux Chambéry abrite un petit souvenir de la cathédrale de Paris très endommagée par le feu en avril 2019 : la statue de la Vierge, qui orne l'oratoire à l'angle entre la place Saint Léger et la rue de Lans, est librement inspirée de la Vierge du Pilier de Notre Dame de Paris.

Elle a été installée en février 1963 à l'instigation de André Tercinet, président de l'Académie de Savoie, et des conservateurs des musées chambériens Pierre Amiet et Jacques Manoury pour correspondre au vocable de Notre Dame de la Cité, ancien nom de la rue de Lans.

La niche dans laquelle elle a pris place est cependant plus ancienne (XVIIe siècle) et elle a sans doute été transférée là après la Révolution car pendant cette période anti religieuse, le rez-de-chaussée de ce bâtiment (appelé la maison Pavy) abritait une caserne.

La Caserne impériale

On a coutume de dire que la caserne Curial a été construite à Chambéry sur ordre de Napoléon. Ce n'est pas tout-à-fait exact comme le révèle ce courrier de Napoléon, alors de passage à Chambéry. Il est adressé à M. Champagny, Ministre de l'Intérieur et daté du 17 avril 1805.

"Il y a cinq couvents à la disposition de la guerre. Je désirerais savoir si on pourrait les vendre, et, en les vendant, ce qu'ils pourraient produire. Les sommes qui en proviendraient, mon intention serait de les employer à achever la caserne que l'on a commencée et qui peut contenir 3,000 hommes. Mon dessein n'était point qu'elle fût construite à Chambéry, mais au pied du mont Cenis : ce n'est qu'aujourd'hui que je m'aperçois que mon intention n'a pas été suivie. Mais, comme le tiers en est déjà fait, je désire l'achever sans toucher aux sommes que je destine à en construire une au pied du mont Cenis. Il faut aussi examiner ce qu'il y a à dépenser pour remettre en état l'ancien château des ducs de Savoie et y établir la préfecture".

L'incendie de l'Hôtel de Ville d'Annecy

L'Hôtel-de-Ville d'Annecy, gravement incendié le 14 novembre 2019, a été construit par des Chambériens : ses plans ont été dressés en 1846 par l'architecte François Justin (né et décédé à Chambéry en 1796 et 1860), il a été édifié par l'entrepreneur chambérien Auguste Désarnod et la décoration de son grand salon a été confiée au sculpteur-doreur Henri Bal de Chambéry aussi. Cet imposant bâtiment néoclassique, typique de la période sarde, avec avant-corps central, colonnes monumentales et fronton triangulaire a été achevé en 1855. Sa restauration devrait durer deux ans.

(Cliché Ville d'Annecy - Quentin Trillot)

(Cliché DR)

SOUVENIRS, SOUVENIRS...

Il y a bien longtemps, une promenade dominicale très prisée des familles chambériennes avait pour destination la Chapelle de Saint-Saturnin.
A l'embranchement des routes venant des Monts et de Saint-Alban-Leysse se dresse encore aujourd'hui un vieil oratoire.

A l'intérieur d'un robuste pilier en pierre se trouvait, jusqu'en 1963, une antique statue de la Vierge connue sous le vocable de : « Notre-Dame de Bon Secours ».

L'insécurité du lieu était-elle à l'origine de son appellation ?

A la base du pilier on peut lire cette inscription :

1725
N.D. D. B. SECOUVRS
Monseigneur
Illustre & Révérend
Evêque et Primat
De Grenoble
A accordé 40
Jours d'indulgence
A perpétuité
A toux ceux qui
Diront un Pater
& un Ave

Photo prise en 1962 avant la disparition de la statue
(Cliché François Forray)

Rappelons que jusqu'aux années 1960, le pèlerinage annuel à la Chapelle de Saint-Saturnin s'achevait au pied du monument.

Malheureusement des mains peu scrupuleuses allaient dérober l'antique statue remplacée aujourd'hui par une bien modeste représentation mariale.

SAISON CULTURELLE 2019 - 2020

NOTA BENE : ce bulletin ne tient pas compte des éventuelles annulations consécutives à la pandémie de COVID 19.

Conférences

• Samedi 19 octobre 2019 : « Quelques tombes et décors remarquables du cimetière de Charrière Neuve » par Monique Dacquin

• Samedi 09 novembre 2019 : « Servantes de curé : profession ou sacerdoce » par Pierre Geneletti

• Samedi 23 novembre 2019 : « Albert Bernard (1909-1935) : l'héroïque destin d'un jeune savoyard en terre africaine » par Jean-Olivier Viout

• Samedi 14 décembre 2019 : « Présentation historique du Muséum d'histoire naturelle à l'occasion de ses 175 ans » par Guillaume Mingot

• Samedi 11 janvier 2020 : Assemblée Générale de la Société des Amis du Vieux Chambéry

• Samedi 25 janvier 2020 : « Point sur les travaux du Musée savoisien et les fouilles » par Marie-Anne Guérin et Sébastien Gosselin

• Samedi 08 février 2020 : « Trois siècles de magistrature savoyarde (1559-1848) » par Laurent Perrillat

• Samedi 22 février 2020 : « Histoire de la manufacture chambérienne de vêtements Pilotaz (1937-1979) » par François Forray (reportée et remplacée par : « La Savoie à Paris » par Jacques Viout)

• Samedi 7 mars 2020 : « La Franc-maçonnerie dans les départements savoyards (1856-1944) » par Romain Maréchal

• Samedi 28 mars 2020 : « Balade sur le chemin de fer de l'est de Lyon » par Georges Jenny

• Samedi 04 avril 2020 : « Les catastrophes en Savoie au XIXème » par Pierre Judet

• Samedi 25 avril 2020 : « A la découverte de châteaux des environs de Chambéry » (conférence décentralisée)

Sorties et voyage

En plus de la traditionnelle conférence décentralisée qui aura lieu cette année le 25 avril 2020, deux sorties d'un jour et un voyage de deux jours seront proposés en 2020.

Le jeudi 14 mai 2020, nous irons à Lyon. Le matin nous visiterons le quartier des Confluences, guidés par l'ancien président de l'association Lugdunum Florentia et l'après-midi, nous découvrirons l'ancien Hôtel-Dieu totalement réhabilité, sous la conduite d'une guide du Patrimoine.

Musée des Confluences

L'Hôtel-Dieu

Le samedi 13 juin 2020, direction le plateau d'Assy. Visite de la chapelle riche en trésors artistiques ainsi que de 2 sanatoriums à l'architecture remarquable. Déjeuner à Passy, face au Mont-Blanc. Nous parcourrons également la route de la sculpture.

La Chapelle Notre-Dame de Toute Grâce du Plateau d'Assy

Le Sanatorium du Roc des Fyz

Enfin les vendredi 25 et samedi 26 septembre 2020, notre voyage nous conduira tout d'abord à Dijon, cité ducale réputée pour son riche patrimoine historique.

Le lendemain nous prendrons la direction de Beaune par la route des célèbres vignobles. Nous visiterons entre autres le domaine du château Vougeot ainsi que les Hospices de Beaune.

Le Palais des Ducs de Bourgogne de Dijon

Le Domaine du Clos Vougeot

Les Hospices de Beaune

LISTE DES PRÉSIDENTS(ES) DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY DEPUIS SA CRÉATION EN 1933

1933 à 1957 ..... MarsVALETT

1957 à 1962 ..... Jean-Baptiste CARRON

1962 à 1971 ..... Jean de CORBIERE

1971 à 1973 ..... Jean PLANCHE

1973 à 1975 ..... Henry DENARIE

1975 à 1980 ..... Jean-Olivier VIOUT

1980 à 1982 ..... André CADOUX

1982 à 1988 ..... Claude FACHINGER

1988 à 1990 ..... André LEPROVOST

1990 à 1996 ..... Claude FACHINGER

1996 à 1999 ..... Jean-Olivier VIOUT

1999 à 2004 ..... Alice BERLIOZ

2004 à 2007 ..... Claude FACHINGER

2007 à 2013 ..... Monique DACQUIN

2013 à 2018 ..... Michèle CHAPPUIS

2018 à 2019 ..... Jacques Viout

depuis 2019 ..... Michèle CHAPPUIS

NOS PUBLICATIONS ENCORE DISPONIBLES

Vieux Chambéry - Tome XVI..... 5, 00 €
L'histoire du canal de Mérande - Noblesse et pouvoir à Chambéry, au XVIIe siècle.

Vieux Chambéry - Tome XVII..... 6, 00 €
L'hôtellerie à Chambéry à travers les âges

Chambéry - Promenade autour du patrimoine..... 10, 00 €

Après le bombardement..... 5, 00 €

Traces d'histoire - Tome XIX..... 6, 00 €
Le Clos de la Calamine – La Cassine – (Claude) Joseph Barandier, peintre Savoyard - Découverte d'œuvres d'artistes contemporains dans les rues de Chambéry – Les Juifs en Savoie – Clotilde de Savoie, Princesse Napoléon – Jean-Jacques Rey, le Républicain Libre-Penseur – Charles Dupasquier, du Rattachement de la Savoie à la France à La 3ème République

Autour de Jean-Jacques Rousseau - Tome XX..... 10, 00 €
Grandes étapes de la sauvegarde du Vallon des Charmettes – Rousseau et Chambéry, je t'aime, moi non plus – Une maison peut en cacher une autre, la Maison Revil aux Charmettes – Quelques notes sur Georges-Marie Raymond et Jean-Jacques Rousseau – Les Chemins du Grand Som, Jean-Jacques Rousseau le cueilleur solitaire – Les autres Jean-Jacques chambériens – Rousseau à Turin, ambition et amertume d'un jeune converti – Joseph Cousset, un condamné politique entre Creuse, Indre et Savoie – La dernière Maison de Mme de Warens, la fenaison des pervenches à Nézin – La curieuse destinée de la sépulture de Mme de Warens

La crypte de Lémenc, un trésor chambérien en péril – Tome XXI..... 10, 00 €

C'était Maché - Tome XXII..... 10, 00 €

La symbolique funéraire..... 1, 50 €

Bellevue, histoire d'une colline - Tome XXIII..... 10, 00 €

Chambéry 26 mai 1944 - Un nouveau regard sur le bombardement – Tome XXV..... 12, 00 €

Pour permettre l'intensification de nos éditions historiques,
contribuez à leur diffusion et à leur vente.
Achetez et faites acheter les publications des Amis du Vieux Chambéry.
En vente au siège ou par correspondance.

Conception graphique : J-D L.
Imprimeur : Couleurs Montagne - 73490 LA RAVOIRE
Dépôt légal : 2ème trimestre 2020
ISSN 0337-7458
Reproduction de photos interdite